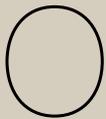




VALEURS MILITAIRES



ARMÉES D'AUJOURD'HUI



fficiers, sous-officiers et officiers mariniers, soldats, marins, aviateurs et gendarmes,

au moment où je deviens chef de l'État et chef des armées, je tiens à vous témoigner mon entière confiance. Vous tous, militaires ou civils, d'active ou de réserve, êtes un exemple de loyauté qui fait honneur à l'institution que vous servez.

Je m'incline devant vos drapeaux et vos étendards et rends hommage à tous vos frères d'armes qui sont allés au bout de leur engagement en donnant leur vie pour leur patrie. Je pense aussi avec attention aux blessés, à leurs familles et à tous ceux qui les soutiennent : la nation leur doit reconnaissance, soutien et affection.

Choisir l'engagement militaire est une décision des plus nobles et je vous sais gré de consacrer toute votre énergie à la protection de nos concitoyens. Quotidiennement, nos troupes, nos bateaux, nos sous-marins, nos avions, nos matériels sont déployés partout dans le monde dans cet objectif : assurer la sécurité de la nation, de son territoire, de sa population, de ses approvisionnements mais aussi participer, à l'échelle internationale, au respect du droit dans son acception la plus large. Je veux rendre ici hommage aux personnels des services de renseignement qui par leurs actions efficaces concourent quotidiennement à la sûreté de nos territoires et de nos concitoyens.

Les menaces ne manquent pas : le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive, la cybercriminalité et bien d'autres encore nécessitent une véritable vigilance que doit servir un outil capable de se montrer ferme en cas de nécessité. Notre pays est toujours ouvert au dialogue mais c'est parce qu'il est fort, qu'il est respecté et écouté. Notre dissuasion nucléaire, dans ses composantes aéroportée et sous-marine, est la pierre angulaire de cette stratégie et le restera.

J'ai prévu d'engager un certain nombre de réflexions pour permettre à notre défense et à son industrie de continuer à donner à notre pays cette prééminence. Pour y parvenir, je sais pouvoir compter sur l'ensemble de la communauté militaire et de défense : elle sera associée étroitement à cette démarche. J'envisage que la communauté nationale, par le biais du Parlement, soit régulièrement associée à ces grands choix selon des modalités nouvelles.

Ce processus se traduira par la rédaction, dès cette année, d'un nouveau Livre blanc de la Défense et la sécurité nationale et la mise en œuvre d'une loi de programmation militaire comme par une politique industrielle de défense cohérente.

Message du président de la République aux armées



C'est à ce prix qu'une défense européenne solide et crédible émergera progressivement. Par ailleurs, notre présence au sein de l'Alliance atlantique est le fruit d'un long cheminement et la France a toujours montré sa loyauté auprès de ses alliés. Je m'attacherai avec vous à poursuivre ces partenariats que j'ai évoqués au sommet de Chicago.

En termes d'opérations, l'accomplissement des missions de nos troupes en Afghanistan, où elles effectuent depuis des années un travail remarquable, se corrèlera en bonne intelligence avec l'Alliance et les autorités afghanes. Notre relation avec l'Afrique sera renouvelée pour lui donner une nouvelle impulsion au service de la paix et du développement. Nos coopérations de défense et de sécurité se développent avec dynamisme avec nos partenaires euro-méditerranéens, du Moyen-Orient, d'Asie-Pacifique et d'Amérique du Sud.

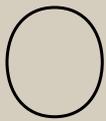
En tant que chef des armées, j'ai aussi à cœur ce rôle qui est le mien de garant de la condition du personnel dont la neutralité doit être préservée. Je veillerai à ce que les meilleurs moyens soient fournis à ceux qui œuvrent à la sécurité de leurs compatriotes. Nos militaires, qui assurent la protection de la nation, méritent en retour que la nation les protège, notamment d'une judiciarisation inutile de leur action ou de la violence gratuite qui peut les menacer du seul fait de leur état.

Enfin, je salue les gendarmes : militaires au service de la sécurité de la République, ils doivent le rester et ils ont toute ma confiance pour cette mission essentielle.

La jeunesse caractérise les forces armées. C'est un atout précieux pour l'image de l'institution que vous servez. Les jeunes sont aidés par les anciens. Cette cohésion est un exemple pour tout le pays. Elle illustre l'esprit de défense auquel nous sommes historiquement attachés. L'école s'y emploiera mais aussi les grandes commémorations, comme celles du centenaire de la Première Guerre mondiale qui s'ouvriront en 2014, participant ainsi à cet élan. Il permettra la diffusion, la promotion et la défense de valeurs qui nous sont si chères : l'abnégation, le don de soi, le désintéressement, la fierté de servir la France, le respect de la République.

Votre loyauté vous honore, votre neutralité vous protège, votre dévouement oblige la nation. Vous avez toute ma confiance.

François Hollande, président de la République



fficiers, sous-officiers, officiers mariniers, gendarmes, soldats, marins et aviateurs, ingénieurs, ouvriers et personnel civil de la Défense,

nommé ministre de la Défense par le président de la République, chef des armées, je mesure l'honneur qui m'est fait et le poids des responsabilités qui me sont confiées. Dans le courant de ma vie professionnelle, j'ai déjà eu souvent l'occasion de vous croiser. J'ai pleinement conscience de l'atout essentiel que vous représentez pour la nation.

Ma pensée va d'abord à tous ceux, femmes et hommes, qui sont engagés, au-delà de nos frontières comme sur le territoire national, au service de notre liberté, de nos valeurs et de la défense de nos intérêts. La communauté nationale connaît votre compétence et les éminentes qualités nécessaires à l'exercice du métier des armes. Elle doit aussi mesurer les risques que vous prenez, la passion avec laquelle vous remplissez vos missions, les résultats que vous obtenez sur tous les théâtres d'opérations. Je m'y rendrai prochainement pour mieux connaître, sur le terrain, les forces et leur action. Je m'incline devant la mémoire de ceux qui ont donné leur vie au service de notre pays. Je tiens aussi à assurer de ma solidarité tous nos blessés, qui portent dans leur chair les traces de leur engagement, et les familles de ceux qui ont été éprouvés.

Je rends aussi hommage au dévouement de tous ceux, civils et militaires, qui rendent possibles ces missions de nos armées par leur travail quotidien, instructeurs militaires ou mécaniciens, fonctionnaires civils, ingénieurs ou ouvriers de l'État, vous tous qui travaillez, souvent dans l'ombre, pour que la France dispose, dès qu'elle en a besoin, de forces opérationnelles. Je sais qu'il vous faut parfois réaliser des

Ordre du jour de Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense



exploits pour surmonter les difficultés d'entretien du matériel, pour venir à bout des complexités de notre organisation, ou pour accomplir vos missions de la façon la plus rationnelle possible. Les efforts exemplaires que vous avez déjà consentis pour adapter notre organisation aux nouveaux besoins de notre pays et aux défis internationaux témoignent de votre sens de l'engagement et des valeurs de service qui vous animent.

Aujourd'hui, ces valeurs, cette tradition, cette cohésion exemplaire mais aussi cette intégration réussie font partie de la richesse nationale. Notre jeunesse est un atout pour notre pays et pour l'Europe et je sais combien nos armées savent développer leurs énergies et leurs talents.

La France aura plus que jamais besoin demain, dans un monde instable, d'armées de très haut niveau. J'assumerai pleinement les responsabilités qui sont les miennes pour définir, sous la direction du président de la République et du Premier ministre, l'avenir de notre système de défense et les réformes qui sont nécessaires à notre pays et à nos armées ainsi qu'à la valorisation de nos industries.

J'inscrirai cet effort dans un souci constant de coopération avec nos partenaires européens et de respect des responsabilités assumées au sein de l'Alliance atlantique.

Je ne pourrai mener à bien ces ambitions qu'avec vous. Grâce à votre professionnalisme, à votre détermination, à votre sens de la mission, nous y arriverons. Je vous accorde toute ma confiance, avant de venir, très prochainement, à votre rencontre, dans les unités, dans les garnisons comme en opérations, et dans les services du ministère.

Jean-Yves Le Drian



Depuis deux mois, les Casques bleus français accentuent leur mission d'accompagnement des forces armées libanaises au Sud-Liban. Leur priorité : contrôler la sécurisation de cette ancienne zone de combats s'étendant du fleuve Litani à la frontière israélienne.

PAR GRÉGOIRE CHAUMEIL / PHOTOS : JEAN-JACQUES CHATARD / DICOD

Fin
En patrouille avec



Partie du quartier
général français de
Dayr Kifa, la colonne
franco-libanaise,
qui compte quatre
véhicules blindés
légers, traverse la zone
sous responsabilité
indienne.

ec les forces libanaises



« La confiance et la compréhension sont gages de notre efficacité. »

Ci-dessus : instant de complicité entre un Casque bleu français et des soldats des forces armées libanaises patrouillant ensemble.

Ci-contre, en haut : du haut de son véhicule blindé léger, un soldat de l'escadron d'éclairage et de reconnaissance observe la zone sous responsabilité indienne.

Ci-contre, en bas : le chef de groupe français et son homologue libanais font un point avant le départ.

À droite : les Français de la Finul quadrillent trois à quatre fois par jour l'ensemble de la région sud avec les forces libanaises.





Le convoi s'élançait puis s'étire en accordéon, conformément aux consignes de distance de sécurité entre les véhicules ordonnées par le chef de peloton. La colonne qui s'avance au cœur du Sud-Liban est constituée de quatre véhicules blindés légers français (VBL), ainsi que d'un camion de transport de troupes des forces armées libanaises (FAL). Partie de Dayr Kifa, le quartier général du contingent français, la patrouille s'engage en direction du nord-est et passe dans un goulet d'étranglement. À gauche, le fleuve Litani qui prend naissance dans la Bekaa, à 1 000 mètres d'altitude, fait office de barrière naturelle entre le nord du Liban et le sud. À droite, à la frontière avec Israël, la *Blue Line*, la Ligne bleue, une succession, sur 70 kilomètres, de barils couleur azur matérialisant la limite au-delà de laquelle les troupes israéliennes se sont retirées en 2000. Les Casques bleus de l'escadron d'éclairage et d'investigation sillonnent quotidiennement ces routes de l'ancienne poudrière du Liban afin de maintenir un contact avec la population et appuyer les FAL dans leur mission d'observation et de reconnaissance.

Adhésion au drapeau national

En passant par Kfar Kila, le sergent Pierre Walinowski pointe du doigt des barbelés. C'est la *technical fence*, une barrière munie de détecteurs de mouvements qui double la *Blue Line* du côté de l'État hébreu. « *L'armée israélienne va aussi renforcer cette barrière en édifiant un mur pour éviter les tirs dans la vallée* », confie le sergent. À quelques mètres, côté libanais, un parc et des jeux... sans enfants. Les véhicules empruntent ensuite le chemin d'un village dont les bâtisses sont encore criblées d'impacts. « *Les habitants y sont à majorité chiïtes et proches du mouvement Hezbollah*, explique le sergent Walinowski. *Nous patrouillons ici régulièrement avec les FAL qui tiennent le terrain.* » Car aux termes de la revue stratégique de l'ONU (lire p. 22-25), la Finul (Force intérimaire des Nations unies au Liban) mène ses missions de reconnaissance et de surveillance en accompagnement des forces armées libanaises au Sud-Liban. Aussi, chaque patrouille est conduite avec les FAL.

Une dizaine de militaires libanais de la 5^e région des forces terrestres, encadrés par un sergent-chef, patrouillent ce jour-là aux côtés de l'escadron français. En aparté, l'un d'eux explique que l'armée libanaise s'efforce de faire prévaloir dans ses rangs l'adhésion au drapeau national sur l'appartenance à une

confession ou un parti. Vaste chantier pour cette jeune armée, née en 1948, dont les soldats sont issus d'une vingtaine de communautés religieuses différentes. Si beaucoup sont déjà aguerris, d'autres, les plus jeunes, se sont engagés au lendemain des affrontements de 2006. À l'époque, le Liban ne s'était officiellement pas déclaré en guerre contre Israël, mais son armée avait subi des pertes lors des attaques de ses bases.

D'anciens canons trônent, symboliquement tournés vers Israël

À raison de trois à quatre patrouilles par jour, les Français de la Finul quadrillent la région sud. Quelques heures plus tard, c'est une autre colonne de véhicules qui s'engage pour une patrouille de contrôle de zone. Le véhicule des FAL ouvre la voie. Derrière, deux imposants VBCI, véhicules blindés de combat d'infanterie. Le paysage alterne vallons arides et étendues fleuries. De temps à autre, sur le bord de route, trônent d'anciens canons, symboliquement tournés vers Israël et surmontés du drapeau jaune du Hezbollah. La chenille mécanisée quitte le long ruban d'asphalte pour emprunter une piste. Les militaires libanais mettent le cap sur un ancien camp français, le 6.50, à la frontière, qui fait face à un poste d'observation israélien doté de nombreuses antennes qui semblent sorties de terre. Nos guides font preuve d'une étrange décontraction là où les frictions entre les deux pays sont monnaie courante. Ils demandent seulement à ne pas être photographiés en train de se restaurer : « *Strictement interdit en patrouille.* » La discipline est très sévère au sein des FAL. Le chef de groupe français, le sergent Raiarii Le Gayic, qui vient d'échanger quelques mots avec son homologue libanais, explique : « *Nous venons de faire connaissance et nous nous évaluons. La confiance et la compréhension mutuelles sont gages de notre efficacité. D'ici peu, nous effectuerons des patrouilles communes à pied.* » « *Inch Allah* », répond le militaire libanais dans un éclat de rire. La veille, le président libanais, Michel Sleiman, annonçait, lors d'une intervention télévisée, que le Liban ne bombarderait pas Israël en cas de raid contre l'Iran. « *Pour vous, cela ne représente pas grand-chose*, suppose notre interlocuteur dans un français approximatif. *Pour nous, militaires et Libanais, cela veut surtout dire que le gouvernement affirme son autorité sur l'ensemble des factions.* » Il est 16 heures. Un nouveau convoi s'élançait puis s'étire. Une autre patrouille commence. ■

Lionel Liron a développé une option « défense et sécurité globales » au sein de la cité scolaire d'Embrun. Le credo de ce professeur d'histoire-géographie également réserviste : la découverte du monde de la défense est un atout majeur pour le développement personnel des élèves.

Prof d'histoire option défense

Dans une salle de classe de la cité scolaire d'Embrun (Hautes-Alpes), des adolescents prennent des notes. Face à eux, Lionel Liron dispense son cours. Au fond de la pièce, un tableau en liège sur lequel des coupures de presse sont punaisées. Il y figure avec ses élèves, accompagnés de militaires. Une fierté pour ce professeur d'histoire-géo qui anime l'option « défense et sécurité globales » pour plusieurs classes volontaires, de la troisième à la première. Réserviste au 4^e régiment de chasseurs (4^e RCh) de Gap et à la délégation militaire départementale des Hautes-Alpes depuis 2005, Lionel possède la « fibre » militaire depuis longtemps : il a d'ailleurs suivi une classe préparatoire au lycée Dumont-d'Urville de Toulon pour passer le concours de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr : « *La carrière me tentait, mais je ne suis arrivé qu'à l'admissibilité. Comme je passais en même temps une licence d'histoire, après mon échec à Saint-Cyr, je suis entré directement en maîtrise à Aix-en-Provence, puis j'ai suivi un DEA d'histoire militaire à Montpellier. J'ai ensuite choisi le professorat par hasard.* » Un hasard qui se transforme en vocation lorsqu'il découvre sa première classe, en septembre 1998. « *J'ai trouvé cela phénoménal ! Ça a été une sorte de coup de foudre, qui dure depuis...* »

Au fil des années, Lionel acquiert la conviction qu'il faut « sensibiliser » les jeunes aux principes de défense et sécurité globales à travers le témoignage de professionnels et de stages en immersion. « *J'ai voulu mettre mes élèves en contact avec des gens qui possèdent, à mon sens, un certain nombre de valeurs – méthode, rigueur, investissement – fondamentales pour leur parcours scolaire.* » C'est pourquoi, en 2008, il saute le pas et crée, à la cité scolaire d'Embrun,

« Selon moi, la conscience citoyenne n'est pas innée, elle se développe au fil des expériences, et ces classes défense sont une entrée en matière idéale. »

l'option « défense et sécurité globales », calquée sur une initiative varoise qui a fait une quinzaine d'émules en France. Lionel anime avec quelques collègues des cours théoriques sur des problématiques contemporaines et organise des déplacements dans des structures civiles et militaires. Par mails et visioconférences, ses élèves échangent régulièrement avec les unités projetées du 4^e RCh, l'an dernier en Afghanistan et cette année en Côte-d'Ivoire. « *Les élèves accèdent ainsi directement à l'information. Ils peuvent plus facilement appréhender les raisons de la présence de nos forces dans ces*

pays, dans le cadre du retour à la paix. Je crois que cette expérience leur permet de prendre conscience du rôle de la France – dont nos militaires sont un des vecteurs essentiels – dans le monde ! En fait, cette option est un parcours citoyen. Selon moi, la conscience citoyenne n'est pas innée, elle se développe au fil des expériences, et ces classes défense sont une entrée en matière idéale. »

Chaque année, le professeur fait varier les sujets abordés et les visites. Basées sur un partenariat entre les ministères de l'Éducation nationale et de la Défense, ces classes travaillent aussi bien avec la sécurité civile (sapeurs-pompiers, douanes...) qu'avec des militaires (Marine nationale à Toulon, 4^e RCh à Gap...). En quatre ans, Lionel a vu passer le nombre de volontaires de 29 à 42 dans son établissement. Une satisfaction pour cet enseignant, marié et père de deux enfants, qui consacre beaucoup de temps et d'énergie à ses élèves. « *Grâce à cette expérience, les valeurs d'engagement, de rigueur, d'abnégation, de cohésion, et d'investissement qui caractérisent les métiers de la défense et de la sécurité civile prennent un sens. Une fois qu'ils ont vu ces principes et les ont appliqués, il est plus facile de les faire tendre vers un*

cheminement scolaire basé sur l'effort. Je ne sais pas si la pédagogie militaire "vient au secours" de leur scolarité, mais en tout cas, en terme de maturité, l'option est un catalyseur impressionnant pour l'autonomie acquise, la volonté transmise, et plus encore la mémoire de l'effort. » Ces années d'expérience tendent à lui donner raison. Il a gardé contact avec bon nombre de ses anciens élèves et ne cache pas sa fierté de les voir faire leurs premières armes dans la vie d'adulte comme des jeunes responsables et épanouis. ■

Nelly Moussu



Lionel Liron est aussi réserviste au 4^e régiment de chasseurs de Gap et à la délégation militaire départementale des Hautes-Alpes.

O
L
O
F
T
R
B
O
R





NIKOLAY DOYCHINOV/AFP/IMAGEFORUM

1 - Bravoure
Les soldats de la garde d'honneur bulgare défilent à Sofia pour célébrer la Journée de la bravoure dans l'armée bulgare.

2 - Harpie
Un soldat du 16^e bataillon de chasseurs se rafraîchit lors d'une patrouille en Guyane, dans le cadre de la mission Harpie.

3 - Bir Hakeim
Deux vétérans britanniques participent à la cérémonie du 70^e anniversaire des combats de Bir Hakeim aux Invalides.

4 - Show aérien
La patrouille de France fait son show dans le ciel italien, à Rivolto.

5 - Rafale
Un technicien intervient dans le nez du Rafale Marine M 10 qui sera refondu au standard multirôle.



JEAN-JACQUES CHATARD/DICOD



REMI CONNAN/DICOD



CHRISTOPHE SIMON/AFP/IMAGEFORUM



ARNAUD ROINÉ/TECPAD

25/05 AFGHANISTAN PREMIÈRE VISITE DU CHEF DES ARMÉES

Le président de la République, François Hollande, s'est rendu en Afghanistan accompagné du ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, de celui de la Défense, Jean-Yves Le Drian, de l'amiral Édouard Guillaud, chef d'État-Major des armées et du général Benoît Puga, chef d'état-major particulier du président. Le chef des armées a effectué une visite sur la base de Nijrab, en Kapisa, avant de s'entretenir avec le président Karzaï. Le Président a rappelé sa décision de retirer, d'ici la fin 2012, les troupes combattantes, principalement celles



de la brigade La Fayette. Il a assuré que ce retrait se ferait de manière « ordonnée » et « coordonnée » avec les membres de la coalition de l'Otan, avant d'ajouter que « la menace terroriste qui visait notre territoire comme celui de nos alliés en provenance de l'Afghanistan, sans avoir

*totale*ment disparue, a été en partie jugulée ». Il a aussi indiqué que l'engagement de la France en Afghanistan entrerait dans une phase de transition dans laquelle la coopération civile sera développée sur le long terme, dans le cadre du traité d'amitié et de coopération.

04/05 TCHAD ENTRAÎNEMENT AVEC L'ARMÉE NATIONALE TCHADIENNE

À camp Croci d'Abéché, un exercice d'évacuation médicalisée a été mené par la force Épervier au profit de l'armée nationale tchadienne (ANT). Le but était de mettre sur pied une chaîne sanitaire capable de gérer un afflux massif de blessés tchadiens, de la récupération sur le terrain jusqu'à l'évacuation sur une antenne chirurgicale.



Le scénario débutait par un accrochage dans la nuit opposant l'ANT à un détachement de coupeurs de route. En dépit du succès de la mission, l'armée tchadienne ayant subi de lourdes pertes durant cet accrochage demandait l'assistance de la force Épervier. Élaboré avec l'armée tchadienne, cet exercice a permis d'entraîner les forces locales et les acteurs d'Épervier à faire face à une situation qui s'est déjà produite à deux reprises, en 2007 et 2008, à l'issue de combats entre forces tchadiennes et groupes armés.

04-12/05 CÔTE-D'IVOIRE EXERCICE TONNERRE D'IVOIRE



Un exercice amphibie et des entraînements conjoints ont réuni la force interarmées Licorne et le bâtiment de projection et

de commandement (BPC) *Tonnerre*, avec le soutien des forces ivoiriennes. La première phase de l'exercice *Tonnerre*

d'Ivoire s'est déroulée au large d'Abidjan avec des appontages au profit du détachement Fennec de la force Licorne. La deuxième phase a commencé le 7 mai avec l'entrée du BPC dans le port d'Abidjan. De nombreuses manœuvres se sont succédé pour valider la capacité amphibie de la force Licorne. L'exercice s'est achevé avec une évacuation médicale par transport amphibie vers l'hôpital du BPC *Tonnerre*. La France maintient, par l'intermédiaire de la force Licorne, 450 hommes en Côte-d'Ivoire qui assurent la protection des ressortissants français et accompagnent la réforme de l'armée ivoirienne.

PHOTOS : S. RUET / PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE - ARMÉE DE TERRE - S. GRIGNON / ARMÉE DE L'AIR / EMA - J.B. TABONE / FFDJ - MARINE NATIONALE - J. BARDENET / ARMÉE DE TERRE / EMA

13/05 LIBAN EXERCICES COMMUNS

At Tiri, au Sud-Liban, a accueilli un entraînement entre des militaires français de la *Force Commander Reserve* (FCR) de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) et des soldats des forces armées libanaises (FAL). Ces exercices organisés toutes les deux semaines visent à appuyer la montée en puissance des FAL dans le sud du pays. Près de 850 soldats français peuvent intervenir en moins de trois heures au profit de tous les contingents déployés sur la zone d'action de l'ONU.

21/05 DJIBOUTI ÉVACUATION DE BLESSÉS DE L'ATTENTAT AU YÉMEN



Dans la nuit du 21 au 22 mai, les forces françaises stationnées à Djibouti (FFDj) ont engagé des moyens militaires

pour évacuer des blessés victimes de l'attentat qui a tué près de 100 personnes et fait de nombreux blessés à Sanaa, au Yémen, le

matin même. Dès l'attaque connue, la chaîne médicale des FFDj et l'Escadron de transport outre-mer ont été mis en alerte. Le C-160 Transall, configuré en version évacuation sanitaire, a décollé avec à son bord une équipe médicale des FFDj, deux médecins urgentistes et cinq infirmiers. L'avion a transporté cinq blessés dans un état critique qui ont été admis à l'hôpital français de Djibouti. L'équipe de santé reste mobilisée pour le rétablissement des blessés yéménites.

01-2/05 AFGHANISTAN CONDOR CIRCLE

Menée par des soldats français avec les forces de sécurité afghanes, l'opération *Condor Circle* visait au ravitaillement logistique des bases opérationnelles avancées de Tagab et de Nijrab, en Kapisa. Le convoi

comptait près de 30 véhicules et acheminait 50 tonnes de fret nécessaires au fonctionnement des bases. Cette mission était la dernière du *Battle Group Tiger* auquel a succédé le *Battle Group Steel*.

08/05 AFGHANISTAN L'ARMÉE NATIONALE EN PATROUILLE À JOYBAR

Le kandak 32 de l'armée nationale afghane a conduit une patrouille dans le village de Joybar, à l'entrée de la vallée d'Alasay. Cette patrouille à pied était appuyée par un dispositif mixte franco-afghan articulé autour d'une section d'appui du kandak et une section d'appui feu du *Battle Group Steel*. Les



soldats ont patrouillé dans le village de Joybar et ont échangé avec les habitants.

19/05 MÉDITERRANÉE CAMPAGNE D'ESSAIS POUR LE PORTE-AVIONS CHARLES-DE-GAULLE



Sorti d'une période d'entretien de plusieurs mois, le *Charles-de-Gaulle*, qui dispose à nouveau de sa pleine capacité opérationnelle, participe à une campagne d'essais

conduits sur Rafale et E2C Hawkeye. Cette sortie en mer a aussi été mise à profit pour homologuer l'accueil sur le pont d'envol de l'hélicoptère Caïman Marine.

19/05 GOLFE DE GUINÉE COOPÉRATION FRANCO-SÉNÉGALAISE

Dans le cadre de la coopération bilatérale avec les pays de la zone de l'opération Corymbe (de la frontière nord du Sénégal à la frontière de l'Angola, en passant par la Côte-d'Ivoire, le Bénin, le Ghana, le Togo...), l'avis *Commandant l'Herminier*, engagé dans l'opération depuis la veille, a conduit sa première mission de coopération avec la marine sénégalaise. Des militaires sénégalais ont été

accueillis sur le bâtiment français pendant qu'un officier français embarquait à bord du navire sénégalais *Conejera* afin d'assurer la liaison lors des manœuvres. Après simulation d'un incendie à bord du *Commandant l'Herminier*, les pompiers du *Conejera* et leur matériel de sécurité ont été embarqués à bord du navire français et initiés aux techniques utilisées par l'équipage.



MARINE NATIONALE

Armes saisies à des pirates dans le cadre de l'opération Atalante. Le futur traité sur le commerce des armes pourrait permettre de mettre en place des moyens d'action afin de permettre de lutter efficacement contre les détournements vers des trafics illicites.

Linda Verhaeghe, docteur en sciences politiques, journaliste de défense

« *Quelles normes établir pour le futur traité sur le commerce des armes ?* »

La communauté internationale est en passe de se doter d'un traité sur le commerce des armes, qui pourrait être adopté dès juillet. Celui-ci encadrerait et régulerait le commerce licite tout en participant à lutter contre le trafic. Son ambition, in fine, serait aussi de promouvoir un plus grand respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire, selon la position défendue par la France.

Bien que difficile à évaluer précisément, le commerce mondial des armes, hors budgets d'acquisition nationaux, représente près d'une centaine de milliards d'euros par an. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies – les États-Unis, la Russie, la France, le Royaume-Uni et la Chine – ainsi qu'Israël dominent ce marché, réalisant à eux seuls 90 % des

exportations mondiales d'armement. Le groupe des principaux importateurs compte quant à lui l'Arabie Saoudite, l'Inde, les Émirats arabes unis, la Chine, l'Égypte, le Pakistan et Israël, ainsi que la Syrie, le Venezuela et l'Algérie.

Malgré les enjeux qu'implique ce marché stratégique, tant d'un point de vue économique qu'en matière de préservation de la paix mondiale, ce commerce ne bénéficie à ce jour d'aucun encadrement universel juridiquement contraignant. C'est-à-dire qu'il n'existe aucune norme partagée sur un plan international permettant de lutter efficacement contre le trafic illicite d'armes « conventionnelles » (appellation qualifiant tout matériel de guerre classique : aéronefs, missiles, etc., à l'exclusion de l'armement de type nucléaire, chimique ou biologique), mais aussi de prévenir leur usage indésirable par des acquéreurs

légaux. Aucune règle non plus n'a été élaborée pour limiter les conséquences sécuritaires que ces deux scénarios peuvent engendrer, à un niveau national, régional et international.

Les menaces liées à cette problématique ne s'arrêtent en effet pas aux frontières des pays acquéreurs, aucune région du monde n'est d'ailleurs épargnée. Le commerce illicite des armes alimente aussi bien les conflits que la criminalité organisée et le terrorisme. Et les populations civiles en sont les premières victimes, en particulier en Afrique. Les régions les plus affectées se situent, en effet, sur le continent africain, qui souffre de conflits intra-étatiques ou régionaux récurrents, recèle d'importants stocks d'armes et de munitions, et se caractérise aussi par un manque de contrôle gouvernemental.

Ce marché, générateur de bénéfices considérables, est d'une certaine façon entretenu par des acteurs privés, essentiellement concentrés sur la réalisation de profits, et est facilité par la mondialisation des échanges. Un tel contexte nécessite de s'y adapter en introduisant une réglementation internationale, à l'image de celles pouvant exister à l'échelle nationale et régionale. Pour la communauté internationale, l'intérêt d'une telle démarche est, sur le principe, partagé. Qu'il s'agisse des pays exportateurs – qui souhaitent notamment bénéficier de conditions concurrentielles harmonisées – des États importateurs, ou des pays marqués par la violence armée, l'enjeu se situe en fait plus dans la détermination de normes communes.

La France fait partie des pays dotés d'un système national, impliquant l'examen au cas par cas de chaque demande d'exportation d'armement par la Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériel de guerre (CIEEMG). Celle-ci émet un avis au secrétaire général de la Défense et de la sécurité nationale qui délivre les agréments par délégation du Premier ministre. La France est aussi associée à l'Arrangement de Wassenaar sur le contrôle des exportations d'armes conventionnelles et de biens et technologies à double usage. Conclu en 1996, cet instrument engage quarante États à s'assurer que leurs ventes de matériels ou de technologies ne contribuent pas au développement ou au renforcement de forces susceptibles d'affecter la sécurité internationale.

Le modèle européen

Au niveau de l'Union européenne, les ministres des Affaires étrangères ont adopté un code de conduite dès 1998, qui a évolué vers une position commune en 2008, imposant le respect de huit critères pour l'évaluation des demandes d'exportation d'armement. Doivent ainsi être étudiés le respect par le pays importateur de ses engagements internationaux, celui des droits de l'homme ainsi que la situation sécuritaire interne. Mais aussi la question de la préservation de la paix dans la région concernée, tout

comme celle des États membres et des nations alliées ou amies, l'attitude du pays importateur à l'égard de la communauté internationale – notamment face au terrorisme et à la nature de ses alliances –, ainsi que l'existence d'un risque de détournement ou d'une réexportation non souhaitée. Enfin, la compatibilité des exportations d'armes avec la capacité technique et économique du pays importateur doit être prise en compte. Mais ces normes sont certainement bien plus strictes que ce qui peut être

la conférence des Nations unies qui se réunira en juillet.

Pour l'essentiel, l'adoption de normes juridiquement contraignantes devrait instaurer plus de transparence dans ce domaine et des moyens d'action pour mieux lutter contre les détournements vers des trafics illicites. Elle contribuerait également à prévenir la fourniture d'armes à des États ou encore à des forces rebelles susceptibles d'agir en violation des droits de l'homme et du droit humanitaire international. Et introduirait un système de contrôle interna-

Entamé en 2006, le processus d'élaboration d'un traité international sur le commerce des armes pourrait aboutir après la conférence des Nations unies prévue en juillet.

attendu d'un traité issu d'un consensus entre des pays dont les intérêts varient, divergent même parfois. Certaines grandes nations, comme les États-Unis ou la Russie, ne se sont jusqu'à présent pas attachées à développer de politique nationale de contrôle aussi encadrée. Néanmoins, la communauté internationale s'est engagée depuis 2006 dans un processus d'élaboration d'un traité, avec l'adoption par l'Assemblée générale des Nations unies d'une résolution relative à un futur « *instrument global et juridiquement contraignant établissant les normes internationales communes pour l'importation, l'exportation et le transfert d'armes classiques* » ou Traité sur le commerce des armes (TCA).

Issues de la mobilisation d'États, parmi lesquels la France et le Royaume-Uni, ainsi que d'organisations non gouvernementales, les négociations qui se sont ouvertes ont abouti à l'adoption de la résolution 64/48 des Nations unies sur le désarmement, en 2009. Depuis, cinq comités préparatoires se sont tenus entre 2010 et 2012, ouvrant le débat autour d'un futur traité, qui pourrait finalement voir le jour très prochainement, à la suite de

tional s'échelonnant de la pression diplomatique à l'action légale par le biais de la Cour internationale de justice.

La conférence sera l'occasion pour chaque pays de défendre sa vision propre du futur traité. Certains d'entre eux estiment qu'il devra se concentrer sur la régulation du commerce légal des armes classiques, ou bien sur le trafic illicite, ou encore sur le contrôle des transferts d'armement. D'autres mettent en avant les implications humanitaires et la nécessité de participer à réduire les conséquences humaines des trafics d'armes.

Pour ce qui est de la France, sa position est l'une des plus poussées. Elle soutient en particulier l'inclusion des armes légères et de petit calibre au cœur des trafics illicites, plus aisés à se procurer, à employer et à dissimuler. Et s'appuie sur « *le respect des droits de l'homme, du droit international humanitaire et des droits économiques et sociaux nécessaires au développement* », comme l'a souligné Eric Danon, ambassadeur de France auprès de la Conférence du désarmement, lors d'une intervention délivrée en 2010. ■

Destinés à stimuler la réflexion, les propos de cette rubrique n'engagent que leur auteur.

En opérations, être plus proche de sa famille grâce à Internet

D'ici septembre, tous les soldats présents sur les théâtres d'opérations extérieures bénéficieront, pour leur usage privé, d'un accès gratuit et illimité au service Internet standard, de 45 minutes de visioconférence par semaine et d'un crédit mensuel de téléphonie vers les postes fixes en France.



OLIVIER DUBOIS/SIRPA TERRE

Chaque site équipé disposera au minimum de trois ordinateurs.

Un nouveau dispositif d'accès à Internet pour les militaires en mission sera déployé ce mois-ci. Sous l'impulsion du chef d'État-Major des armées, qui a souhaité donner la priorité à l'amélioration de la condition du personnel projeté sur les théâtres d'opérations extérieures, une étude a été menée l'an dernier par l'État-Major des armées (EMA). Une nouvelle

politique en matière d'accès à Internet a été élaborée : après avoir évalué les besoins des soldats, étudié les pratiques alliées et pris en compte les contraintes techniques et sécuritaires sur les théâtres d'opérations extérieures, l'EMA a défini un nouveau cadre d'utilisation de l'Internet à usage privé en opérations.

L'objectif est d'améliorer les moyens de communication des soldats avec leurs

familles. La nouvelle gamme de services propose un accès illimité et gratuit au service Internet « standard », 45 minutes de visioconférence par utilisateur chaque semaine et l'équivalent de 180 minutes mensuelles de téléphonie vers les postes fixes en France. Chaque site équipé disposera au minimum de trois ordinateurs. À titre individuel, les militaires peuvent acquérir des services supplémentaires

payants. Le produit conçu est adapté à l'exigence opérationnelle, il incombera donc au commandement local de réguler l'accès aux postes « visio » du cybercafé en fonction des contraintes opérationnelles des unités, qui resteront évidemment prioritaires. Les soldats peuvent dès à présent consulter sur l'intradef le document publié par l'EMA présentant les principes ayant présidé à la définition du nouveau dispositif et les règles d'utilisation de l'Internet en opérations (<http://www.cicde.defense.gouv.fr/spip.php?article1002>).

Grâce à ce dispositif, effectif sur tous les théâtres d'opérations d'ici le mois de septembre, la régulation des flux individuels permettra une meilleure gestion. En outre, une évaluation permanente du système et du taux d'utilisation des services sera réalisée pour permettre leur optimisation. Une équipe d'appui agira afin de remédier, le cas échéant et dans les meilleurs délais, aux éventuels problèmes techniques.

Le budget consacré à la condition du personnel en opération, qui avoisinait les 6,6 millions d'euros en 2011, sera augmenté dans le cadre du cycle budgétaire 2012. Cet investissement sera notamment consacré à la mise en œuvre de la nouvelle prestation pour l'Internet de loisir en opérations. ■

RÉFORME**Rencontre entre acteurs de la modernisation**

VINCENT BAILLAYS

Le secrétaire général pour l'administration du ministère de la Défense, Jean-Paul Bodin, et les membres du Club des acteurs de la moderni-

sation de l'État se sont rencontrés le 19 avril à l'École militaire. L'occasion pour Jean-Paul Bodin, responsable de la modernisation de l'administration de la Défense et président du Comité pour la modernisation du ministère, de partager son expérience de la réforme et de la conduite du changement.

RÉNOVATION**CTM : la nouvelle instance de dialogue social**

Le premier Comité technique ministériel (CTM), élu en 2011, s'est tenu le 10 avril. Il traite de sujets à caractère statutaire et indemnitaire et de thèmes communs à la communauté de travail pour le personnel civil du ministère de la Défense. Placé auprès du ministre de la Défense, le CTM succède à plusieurs instances de niveau ministériel et permet la mise en œuvre de la loi du 5 juillet 2010 dite « de rénovation du dialogue social ».

RECONVERSION**Bilan de l'accompagnement des restructurations**

Le Secrétariat général pour l'administration (SGA) publie un bilan de l'accompagnement de la réforme territoriale touchant les implantations militaires, dans le domaine social, immobilier et économique. Ce rapport apprend notamment que 21 contrats de redynamisation de site de Défense et 19 plans locaux de redynamisation ont déjà été signés au 15 mars dernier. Le ministère de la Défense a mis en œuvre, avec le ministère chargé de l'aménagement du territoire, un dispositif complet de reconversion économique des territoires concernés par ces contrats, à hauteur de 320 millions d'euros sur la période 2009-2014. Les deux tiers de ce financement sont supportés par le fonds pour les restructurations de la défense. Plus d'informations sur le site intradef du SGA : <http://modernisations.sga.defense.gouv.fr>

VALORISATION**Les armées à Cannes**

Le ministère de la Défense était présent au Marché du film de Cannes, qui s'est tenu du 16 au 25 mai, pour promouvoir sa politique d'accueil des tournages auprès d'un public professionnel international. Il met notamment à leur disposition des sites et du matériel. En 2011, 25 tournages ont ainsi loué des espaces appartenant aux armées, rapportant plus de 135 000 euros (lire l'article Détours culture p. 60).



STÉPHANE FROIDURE BPAAT/DICOD

CÉRÉMONIE**Des fanions pour les centres médicaux des armées**

BCISSA

Unique entité du Service de santé des armées au sein de chaque base de défense (BdD), le centre médical des armées (CMA) regroupe tous les acteurs du soutien médical des forces qui œuvrent au profit des unités opérationnelles. Le fanion remis à chaque commandant de CMA lors de la cérémonie du 11 mai à Vincennes marque symboliquement leur création au sein des BdD.

INTERNET**Un site pour consulter les informations publiques**

Le portail interministériel www.data.gouv.fr permet d'accéder gratuitement aux données publiques, dont celles du ministère de la Défense. Il rassemble l'ensemble des informations publiques de l'État, de ses établissements publics administratifs et, si elles le souhaitent, des collectivités territoriales et des personnes de droit public ou de droit privé chargées d'une mission de service public.

NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE

Le récent bilan de l'ONU sur l'action de la Force intérimaire des Nations unies pour le Liban (Finul) recommande l'accélération de la prise de responsabilité des forces armées libanaises, le renforcement de la coopération en matière d'équipement et de formation et l'efficience accrue du contingent. Une réorientation qui entraîne, pour la France, une réduction de ses effectifs et une modification de ses missions.



PHOTOS : JEAN-JACQUES CHATAIRD/DICOD

« **U**ne démonstration de force n'est plus utile. Mais nous gardons notre capacité de réaction immédiate », résume le colonel Philippe François, qui commande le groupement tactique interarmes (GTIA) français au Sud-Liban. Six ans après la fin des hostilités entre le Hezbollah et Israël, la France procède à un ajustement de son dispositif en hommes, matériels et implantations au pays du Cèdre. C'est une nouvelle revue

stratégique, conduite fin 2011 et présentée au Conseil de sécurité de l'ONU en mars dernier, qui en est à l'origine. Cette réorganisation vise une plus grande efficience dans l'emploi des Casques bleus en tenant compte de l'évolution de la situation sur le terrain.

La Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) compte aujourd'hui près de 12 000 soldats issus de plus de 30 nations. À l'initiative de la France, un des premiers

Sud-Liban

POUR LES CASQUES BLEUS



Système Cobra à la frontière israélo-libanaise. La France est le seul pays à avoir mis à disposition de la Finul ce radar localisant l'origine des tirs de roquettes.

contributeurs, l'ONU a réalisé ce rapport qui dresse un bilan de l'action de la force de maintien de la paix au Liban. Mise en place en 1978, la Finul devait s'assurer du retrait des troupes israéliennes du Sud-Liban, cette zone frontalière plus petite qu'un département français. Après les derniers affrontements en 2006, sa mission a été prolongée, son dispositif renforcé et son mandat adapté. Mais aujourd'hui, les tirs de roquettes sur Israël se font plus rares et le dia-

logue est rétabli de part et d'autre de la frontière. Un dernier attentat contre un convoi de Casques bleus français, en décembre 2011, rappelle néanmoins l'extrême fragilité de ce retour au calme. L'ONU a donc rendu son verdict. En conclusion de cette revue stratégique, les recommandations de son secrétaire général préconisent l'accélération de la prise de responsabilité des forces armées libanaises (FAL), le renforcement de la coopération en matière ■■■

« Ce nouveau format permet d'engager la *Force Commander Reserve*, armée par la France, à sa juste dimension pour se déployer sur le terrain, développer la coopération civilo-militaire et intensifier notre entraînement commun avec les forces armées libanaises. »

■■■ d'équipement et de formation et une efficacité accrue du contingent.

Première conséquence de cette réorganisation, l'effectif français ne compte plus, actuellement, qu'un millier d'hommes. Une centaine de véhicules et autant de containers doivent être rapatriés en France. Les matériels lourds d'artillerie sol-sol et du génie sont stockés dans une zone de regroupement et d'attente avant de rejoindre le port de Beyrouth pour être embarqués sur un navire affrété. Les hommes du sous-



groupement de maintenance adapté au théâtre (SGMAT) ont trois mois pour désengager le matériel.

À l'issue de cette première phase, c'est à Dayr Kifa, au sud du fleuve Litani, que sera bientôt concentré l'essentiel du dispositif français. La *Force Commander Reserve* (FCR), armée par les Français, est maintenue dans sa mission de bataillon d'intervention mobile dans l'ensemble de la zone. « La FCR est partout chez elle, résume le colonel François. Nous accomplissons deux missions : intervenir en tout temps et en tout lieu aux ordres du commandant en chef de la Finul, le général italien Paolo Sierra. Et nous sommes également l'ultima ratio, l'échelon de combat de réserve du général en cas d'escalade de la violence, après l'engagement des sections et bataillons responsables du contrôle de zone. » Ainsi, la position 9.1, le nouveau quartier général de la FCR, abrite un escadron sur VBL (véhicule blindé léger), une compagnie d'infanterie sur VBCI (véhicule blindé de combat d'infanterie), un peloton de circulation routière et une section de génie. Enfin, la FCR conserve sur le sol libanais ses capacités de défense sol-air. Le contingent est armé de postes de tir Mistral qui permettent d'identifier les aéronefs et de riposter à une agression en cas de violation de l'espace aérien. « Ce nouveau format permet d'engager la FCR à sa juste dimension pour se déployer sur le terrain, développer la coopération civilo-militaire et intensifier notre entraînement commun avec les forces armées libanaises », résume le colonel François.

Général de La Maisonneuve, chef de l'état-major de la Finul



« Le bilan de la Finul est militaire et politique. Sur le premier point, nous avons notamment atteint un objectif : après des dizaines d'années d'absence, les forces armées libanaises sont déployées et installées dans le Sud-Liban, conformément à la résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies adoptée en 2006. Même si leur effectif est encore en deçà de ce qu'il devrait être. Le bilan politique est plus complexe. Le pouvoir central reprend peu à peu le contrôle de la région, mais il n'y a toujours pas de cessez-le-feu en vigueur entre le Liban et Israël et le désarmement de la milice chiite n'est pas effectif. En conclusion, si l'équilibre est toujours fragile, les civils aspirent à la paix. Compte tenu de ces éléments, l'ONU a pris la décision de rationaliser notre dispositif. Mais ne nous y trompons pas : notre mandat n'est pas revu pour autant, car Israël comme le Liban s'accordent sur le maintien de notre mission. Nous travaillons actuellement sur la manière de rendre notre présence plus efficace. Un groupe de planification s'y est attelé et enverra d'autres propositions de réarticulation de la force avant l'été, au siège de l'ONU.

J'estime que la situation est très volatile. Le Liban ne veut pas d'une contagion de la crise syrienne et iranienne sur son sol. Pour autant, les ressentiments demeurent. Nous devons donc poursuivre notre coopération avec l'ensemble des trois brigades libanaises, accroître notre implication dans le processus de constitution de leurs capacités et leur transférer au fur et à mesure une partie des tâches opérationnelles. »

Interview

Christian Piotre, chef du Contrôle général des armées (CGA)

« L'Initiative 5+5 Défense constitue un forum d'échanges et de coopé

La France a organisé en avril la troisième réunion des chefs de contrôles généraux des armées des pays membres de l'Initiative 5+5 Défense. Christian Piotre, CGA, revient sur la création de cette initiative Défense en 2004 et dresse un bilan de la rencontre qui avait pour thème « l'audit ».



JEAN-FRANÇOIS D'ARCAINGUES/ECPAD

Pourriez-vous au préalable nous rappeler ce qu'est 5+5 Défense ?

Lancée en 2004 par les ministres de la Défense de l'Algérie, de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de la Libye, de Malte, de la Mauritanie, du Maroc, du Portugal et de la Tunisie, l'Initiative 5+5 Défense constitue

un forum d'échanges et de coopération multilatérale entre les pays de Méditerranée occidentale. Cette initiative constitue une déclinaison d'un ensemble de partenariats construits selon le même périmètre, dans différents domaines, tels que les Affaires étrangères. En ce qui concerne la Défense, quatre axes de coopération ont été définis à partir d'enjeux communs : la surveillance maritime, la sûreté aérienne, la contribution des forces armées à la protection civile, ainsi que la formation.

Quelle est l'origine des rencontres entre les chefs de contrôles généraux des pays du 5+5 Défense ?

La première s'est déroulée à l'initiative de l'Algérie, à Alger, en 2009, afin d'échanger des informations sur nos systèmes de contrôle respectifs. Cette rencontre nous a permis d'acquérir une connaissance mutuelle des missions, du périmètre de responsabilité et des méthodes de travail de chacun. Depuis, nous avons entrepris de nous réunir annuellement. Une deuxième rencontre a ainsi eu lieu l'année suivante en Espagne, à Madrid, sur un thème lié à l'actualité puisque nous avons abordé la question du contrôle des budgets de défense dans un contexte de crise économique mondiale. La réunion suivante devait être organisée par la Libye, mais les événements qui ont marqué ce pays l'an passé n'ont pu le permettre. Le rendez-vous s'est donc déroulé en avril, à Paris, avec les délégations des chefs des contrôles généraux des armées algérienne, espagnole, française, italienne, libyenne, marocaine, portugaise et, pour la première fois, mauritanienne. La prochaine réunion, en 2013, pourrait se tenir au Maroc ou en Italie.

Pourquoi avoir retenu cette année le thème « l'audit et la méthodologie d'audit » ?

Nous avons choisi de consacrer nos discussions à un thème technique afin de procéder à un échange de

ration multilatérale entre les pays de la Méditerranée occidentale »

bonnes pratiques. Durant deux jours, chaque pays a donc présenté sa méthodologie dans le domaine. À l'issue de notre rencontre, nous avons rédigé conjointement une série de conclusions et de propositions dans lesquelles nous exprimons notamment le souhait d'assurer une continuité des travaux, de diversifier les thèmes abordés et surtout de maintenir un rythme de rencontres annuel.

Quel intérêt présentent ces échanges pour la France et pour les autres pays participants ?

C'est d'abord l'occasion d'acquérir une meilleure connaissance mutuelle. Nous avons aussi pu constater que nous étions tous engagés dans une démarche de formalisation des fonctions d'audit et de contrôle à des degrés de maturité divers. Nos discussions permettent de confronter nos méthodes de travail et de favoriser un partage de savoir-faire et un transfert d'expérience. Nous ne nous sommes d'ailleurs pas limités à des rencontres formelles puisque nous nous associons à des missions de contrôle à l'étranger. J'ajoute que cela revêt pour la France un intérêt particulier puisqu'un décret paru en juin 2011 fixe l'obligation de consolider le contrôle interne dans les administrations : c'est-à-dire la vérification de la régularité des procédures et de l'atteinte des objectifs. ■■■

Les chefs de contrôles généraux des armées le 12 avril à l'École militaire.



NICOLAS SEGALL/CGA/COM

Les contrôleurs des armées

Le Contrôle général des armées, qui se compose d'environ 180 personnes, dont un tiers de contrôleurs et contrôleurs généraux, est organisé autour de quatre domaines d'activités : forces et organismes de soutien ; services et industrie d'armement ; personnel, réglementation et budget ; inspections spécialisées. Les contrôleurs sont recrutés par concours, ouvert aux officiers de carrière, ingénieurs militaires ou commissaires à partir du grade de capitaine ou équivalent, ainsi qu'aux fonctionnaires civils issus de l'École polytechnique ou de l'École nationale d'administration et qui détiennent (ou ont détenu) un grade d'officier de la réserve opérationnelle ou de l'armée active, ou qui ont accompli quatre années de services au ministère de la Défense. Les candidats doivent être âgés de 34 ans au moins et de 42 ans au plus au 1^{er} janvier de l'année du concours. Un recrutement peut aussi être ouvert aux officiers titulaires du grade de colonel, aux administrateurs civils hors classe et aux ingénieurs en chef des corps civils issus de l'École polytechnique. Le Contrôle général des armées accueille également des contrôleurs généraux « en mission extraordinaire », officiers généraux ou administrateurs de haut rang ayant exercé des responsabilités au sein du ministère de la Défense.

« Ces échanges entre pays sont l'occasion d'acquérir une meilleure connaissance mutuelle. Nous avons pu constater que nous étions tous engagés dans une démarche de formalisation d'audit et de contrôle à des degrés de maturité divers. »

En quoi cette initiative s'inscrit-elle dans le projet et l'ambition du 5+5 Défense ?

Quel que soit le niveau de dépenses militaires des pays concernés, il pèse sur le budget de nos États, ce qui légitime un contrôle structuré. Échanger sur cette fonction dans le cadre du 5+5 Défense a tout son sens, car nous disposons d'intérêts et d'enjeux de défense communs en Méditerranée et nos services disposent d'une grande proximité dans les organisations et méthodes de travail. C'est aussi l'occasion de créer du lien et d'approfondir, voire d'améliorer nos relations bilatérales dans ce cadre, comme c'est le cas pour l'Espagne et le Maroc. Nous entretenons aussi des relations soutenues avec l'Algérie et nous accueillons en permanence un stagiaire de ce pays. Enfin, pour certaines nations qui n'ont pas encore développé un système de contrôle propre, ces échanges se révèlent être d'une grande

aide, à l'image de la Mauritanie qui est accompagnée dans ce sens par la France et l'Algérie.

En quoi le Contrôle général des armées constitue-t-il une fonction essentielle pour les armées ?

Le Contrôle général des armées exerce une mission générale d'inspection, de contrôle, d'audit, d'étude, de conseil et d'évaluation au profit du ministère de la Défense. Il a pour mission de garantir la régularité juridique et budgétaire des décisions prises, le bon emploi des ressources et la pertinence des organisations. Une soixantaine de contrôleurs généraux et contrôleurs des armées conduisent des enquêtes et élaborent des rapports afin d'assurer au ministre que les activités menées au sein de la Défense sont correctement maîtrisées, et de lui soumettre le cas échéant des propositions d'évolution propres à en améliorer le fonctionnement. ■

Propos recueillis par Linda Verhaeghe

NE CHERCHEZ PLUS ARMÉES D'AUJOURD'HUI



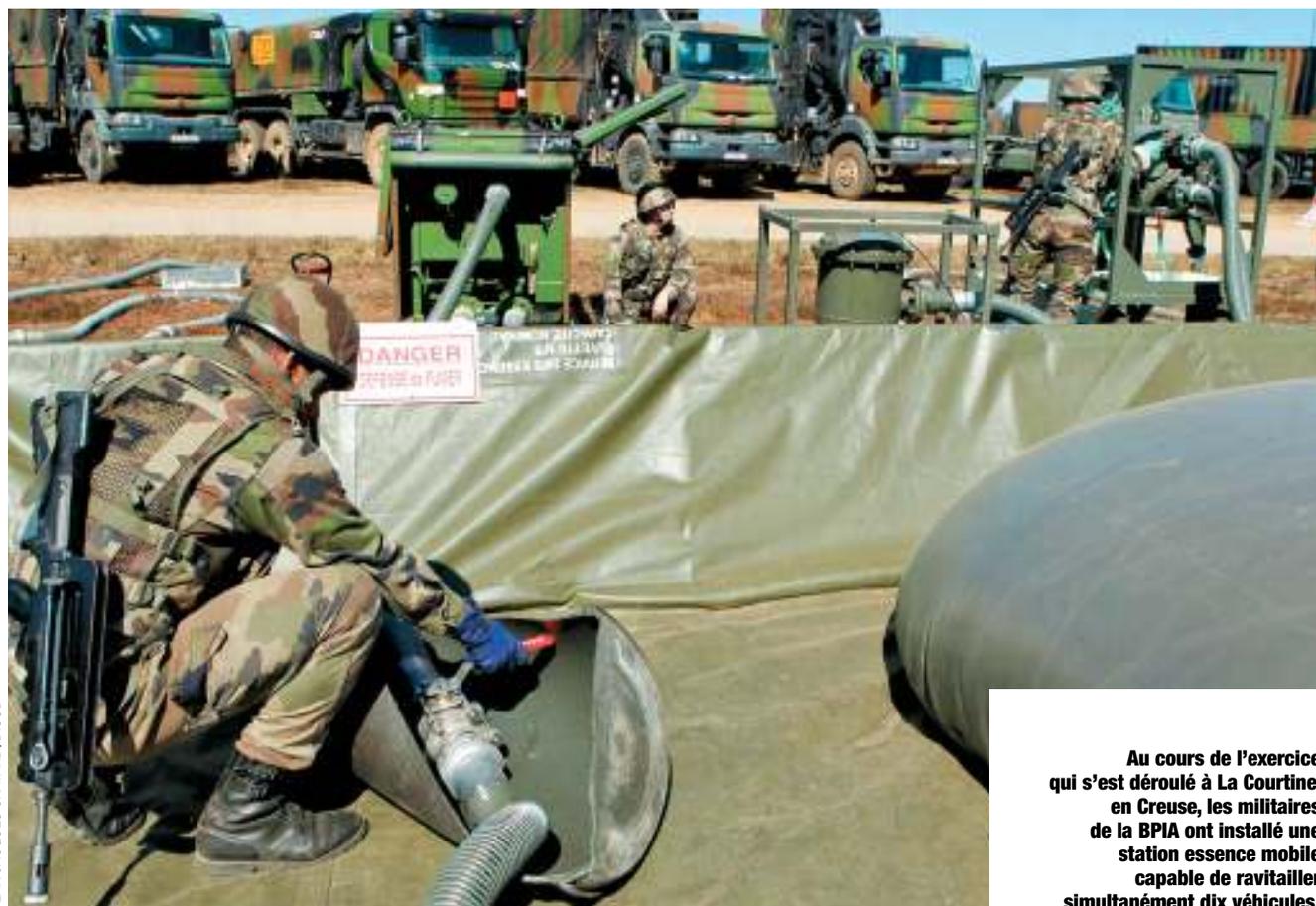
À COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE
VOTRE MAGAZINE NE SERA PLUS DISPONIBLE DANS VOS KIOSQUES HABITUELS

NE PERDEZ PAS LE FIL DE L'ACTUALITÉ DE LA DÉFENSE : ABONNEZ-VOUS !

ARMÉES D'AUJOURD'HUI

Base pétrolière interarmées

INDISPENSABLE PAR ESSENCE



JEAN-JACQUES CHATARD / DICOD

Au cours de l'exercice qui s'est déroulé à La Courtine, en Creuse, les militaires de la BPIA ont installé une station essence mobile capable de ravitailler simultanément dix véhicules.

Installer un module de ravitaillement routier, exploiter un dépôt pétrolier... Lors d'un exercice en Creuse, la Base pétrolière interarmées a testé pendant 48 heures ses capacités opérationnelles. Un entraînement impératif pour ses hommes qui tiennent un rôle clé dans la réussite des missions.

Des véhicules blindés de l'armée de Terre aux aéronefs de l'armée de l'Air en passant par les groupes électrogènes des bases sur les théâtres extérieurs, tout fonctionne avec du carburant. Les 60 militaires de la Base pétrolière interarmées (BPIA) projetés au titre du soutien pétrolier en 2011 ont donc assumé de lourdes responsabilités.

La BPIA, basée à Chalon-sur-Saône, teste sa capacité opérationnelle au moins deux fois par an. Dans ce cadre, une partie de ses effectifs s'est rendue en mars à La Courtine, en Creuse, pour un exercice de soutien pétrolier des forces. « *Afin de coller à la réalité, nous avons préparé un scénario sur 48 heures dans lequel nous devons approvisionner en carburant une force projetée fictivement* », commente le lieutenant-colonel Philippe Le Livec, chef du bureau opération entraînement de la BPIA.

Première manœuvre : l'installation d'un module de ravitaillement routier, une sorte de station essence mobile capable d'approvisionner simultanément dix véhicules. Sur le même modèle, le groupement peut mettre en place un module d'avitaillement permettant à cinq hélicoptères de faire le plein en même temps. Au fil de la journée, le scénario évolue : les soldats doivent maintenant constituer et exploiter un dépôt pétrolier. Arrivés sur zone à bord de leurs camions-citernes de 18 à 30 m³, ils se déploient. Des réservoirs souples de 25 m³ sont disposés dans des cuvettes de rétention afin de protéger la zone d'une pollution éventuelle. Mais, pendant une opération extérieure, la contenance de ces réservoirs peut atteindre 300 m³ l'unité. « *À N'Djamena, nous en avons déployé onze de cette taille, souligne le lieutenant-colonel Le Livec. Nous ajustons nos moyens en fonction de la force à soutenir.* »

Au sein de la BPIA, près de 600 militaires se préparent à de telles actions en théâtre extérieur. Ces hommes doivent savoir tout faire : monter un dépôt, rechercher sur place la ressource en carburant déjà raffiné, transporter les produits, assurer la maintenance des camions-citernes, contrôler la qualité, etc. « *Notre polyvalence constitue notre plus-value*, commente l'ingénieur en chef de 1^{re} classe (IC1) Jean-Nicolas Noviant, commandant de la BPIA. *À Nijrab, en Afghanistan, nous avons envoyé seulement trois personnes, mais elles étaient capables de faire du stockage, de l'avitaillement, du contrôle qualité des produits pétroliers ou encore de la comptabilité.* »

Ils avaient également en charge d'anticiper les besoins en carburant des forces. « *Notre objectif est d'éviter à tout prix la panne sèche*, résume l'IC1 Noviant. *Si la ressource pétrolière vient à manquer, nous pouvons réaliser du de-fueling, une opération qui consiste à récupérer le carburant d'aéronefs non stratégiques, dont les propriétés sont compatibles aussi bien avec un hélicoptère qu'avec un camion, et à le redistribuer.* »

Rois du système « D » et professionnels polyvalents, les militaires de la BPIA sont essentiels à la conduite des missions. En opérations extérieures, leur rôle stratégique en fait des cibles de choix. C'est pourquoi, à La Courtine, ils sont également évalués sur leur capacité à se défendre. « *L'an dernier, je gérais l'approvisionnement de postes de combat avancés en Afghanistan*, témoigne le sergent Mike Amaru, chef de groupe soutien pétrolier à la BPIA. *Lorsque nous partions en mission avec nos camions-citernes aux côtés des forces, nous étions exposés à deux risques majeurs : l'embuscade et les engins explosifs improvisés.* » Un engagement opérationnel récompensé en janvier dernier : le drapeau de la BPIA a en effet été décoré par le chef d'État-Major des armées de la Croix de la Valeur militaire avec palme de bronze et citation à l'ordre de l'armée. Un autre hommage sera rendu à ces militaires à l'occasion du 14 Juillet puisqu'ils seront 133 à défiler sur les Champs-Élysées. ■

Nelly Moussu

Réforme et soutien projetable

Placé sous l'autorité du directeur central, l'ingénieur général de 1^{re} classe Vincent Gauthier, le Service des essences des armées (SEA) a réduit de 30 % le nombre de ses dépôts pétroliers depuis 2008. « Cette rationalisation profite à notre mission opérationnelle, assure l'ingénieur en chef de 1^{re} classe Noviant. Grâce aux économies générées, nous allons pouvoir créer une deuxième compagnie de soutien pétrolier projetable. En 2014, l'effectif projetable du SEA passera ainsi à 750 militaires. » Actuellement, la BPIA est composée de cinq compagnies : soutien pétrolier, maintenance, instruction des engagés, formation spécialisée, commandement et services.

Acteur de premier plan de la force d'Atalante, dont elle a pris le commandement, la France offre également les services de sa base aérienne et navale de Djibouti pour soutenir les forces chargées de lutter contre la piraterie. Sur place, un état-major de l'EU Navfor gère les aspects techniques, logistiques et médicaux de ce soutien.



BRUNO BIASUTTO / DICOD / ARCHIVES

PREMIER SOUTIEN D'ATALANTE

Djibouti



Les unités des Forces françaises stationnées à Djibouti sont susceptibles d'intervenir à tout moment pour le soutien des acteurs d'Atalante.

Au carrefour de l'Afrique et de la péninsule arabique, Djibouti est un point d'appui majeur pour Atalante, l'opération de lutte contre la piraterie menée par l'EU Navfor (*European Union Naval Force*) depuis décembre 2008. Ses principaux objectifs : protéger les navires du Programme alimentaire mondial (PAM) qui acheminent l'aide alimentaire en Somalie ainsi que les bâtiments de la Mission de l'Union africaine en Somalie (Amisom) ; prévenir et réprimer les actes de piraterie et de vols à main armée au large de ces côtes.

Le 7 avril, la France a pris, pour la deuxième fois et pour une période de quatre mois, le commandement de la *Task Force 465*, la force maritime européenne engagée dans Atalante. « *Djibouti est un passage obligé lorsque l'on se rend dans l'océan Indien à partir de l'Europe. Nous possédons sur place une petite structure qui vise à assurer la continuité de la logistique afin, par exemple, de récupérer des pièces de rechange en attendant que les bâtiments repassent. Ces derniers reviennent régulièrement pour se ravitailler et récupérer du personnel* », résume le contre-amiral Jean-Baptiste Dupuis, commandant la TF 465.

Cet état-major de soutien – *Atalanta Support Area (ASA)* – se compose d'une dizaine de personnes de différentes nationalités : Espagnols, Français, Britanniques, Italiens et Néerlandais. « *Nous nous chargeons aussi bien du soutien aux personnes – transfert de l'aéroport vers des bâtiments, logements de transit, etc. – que du matériel. La politique de sécurité et de défense commune permet à l'Union européenne d'utiliser les moyens des États qui le souhaitent pour les mettre au service de la force afin de pouvoir assurer des missions de prévention ou de gestion de crise. C'est dans ce cadre que nous nous appuyons sur les structures françaises déployées en permanence sur le territoire* », précise le capitaine de corvette François Madelenat, chef de l'état-major de soutien.

L'ASA utilise la base navale ainsi que « *la base aérienne 188, sur l'aéroport international du pays, l'autre point fort des forces françaises*, souligne le général William Kurtz, commandant les Forces françaises stationnées à Djibouti (FFDJ). Elle accueille notamment des appareils de l'aéronautique navale française, espagnole et allemande ».

« *Des procédures spécifiques nous permettent de soutenir ces détachements de l'UE dans de nombreux domaines : mise à disposition de bus, pleins de carburant, expertises dans le domaine aéronautique... Dans la région, les Français sont les seuls Européens à posséder une base militaire* ■■■

Basé à Djibouti depuis le mois d'avril, l'appareil de patrouille Atlantique 2 de la flottille 23 F de Lorient effectue des vols d'une dizaine d'heures au-dessus du golfe d'Aden et de l'océan Indien.

JEAN-BAPTISTE TABONE/FFDJ



« Pleins de carburant, expertises aéronautiques... Dans la région, les Français sont les seuls Européens à posséder une base militaire capable de soutenir une opération de ce type. »

■ ■ ■ *capable de soutenir une opération de ce type* », ajoute le lieutenant-colonel Jean-Luc Simonin, chef de la division organisation logistique de l'état-major des FFDJ.

Depuis le 2 avril, un Atlantique 2 remplace le Falcon 50M sur la base aérienne 188. Cet avion de patrouille maritime de la flottille 23 F, basée à Lorient, effectue des vols réguliers d'une dizaine d'heures au-dessus du golfe d'Aden et de l'océan Indien. Cet aéronef peut être épaulé dans sa mission par un avion radar de l'armée de l'Air. Un E-3F de l'escadron de détection et de contrôle aéroporté d'Avord a donc lui aussi été soutenu par les FFDJ pendant trois semaines. « *Notre présence dépend des conditions météo et du niveau de la menace. Cela correspond aussi à des moments où la force compte plus d'aéronefs, plus de bâtiments. Nous permettons à l'ensemble de ces moyens d'être interconnectés* », explique le commandant Emmanuel Singaraut, chef de mission. Parmi les 18 membres d'équipage, 14 sont chargés d'identifier les contacts repérés par l'avion afin d'orienter

les hélicoptères ou les avions de patrouille maritime sur des navires ou des skiffs (embarcations légères utilisées par les pirates évoluant à partir d'un bateau mère) équivoques.

S'il est dans la zone, l'Atlantique 2 se charge d'aller lever le doute sur les « cibles » désignées par l'E-3F. En volant à basse altitude – jusqu'à une trentaine de mètres au-dessus de l'eau – il va au plus près des embarcations et met en œuvre ses senseurs : radar, système Flir (détecteur infrarouge) et téléobjectifs. Composé d'une quinzaine de membres, l'équipage de cet appareil de patrouille se répartit entre les pilotes, les opérateurs scotchés sur leurs consoles tactiques et ceux installés aux postes photo – le nez vitré et les deux sabords. « *En exploitant les images, nous savons rapidement si les pirates présumés possèdent de l'équipement suspect : armement, bidons d'essence...* », détaille le lieutenant de vaisseau Pascal Vetter, coordinateur tactique. Les clichés sont traités et analysés dans l'avion quasi instantanément. Les plus intéressants seront transmis aux spécialistes du renseignement du navire amiral de la force. Des moyens d'interception en mer pourront ensuite être déployés par les bâtiments les plus proches tandis que l'aéronef rentrera à Djibouti.

Les FFDJ assurent également un soutien santé. « *L'hôpital médico-chirurgical Bouffard est le seul établissement de la région à pouvoir effectuer des opérations lourdes et proposer des examens de spécialistes. En 2010, il a accueilli 150 militaires d'Atalante en consultation et organisé deux évacuations d'urgence depuis la mer* », rappelle le médecin chef des services, Bruno Rouvin, directeur de la structure. En février dernier, le Conseil de l'UE a décidé de prolonger l'opération jusqu'en décembre 2014. Cette décision prévoit aussi d'élargir la zone d'opération pour y inclure le littoral. Les forces prépositionnées de Djibouti seront donc encore sollicitées jusqu'à cette date pour soutenir l'opération européenne. ■

Samantha Lille

En savoir plus sur l'EU Navfor

La composition de l'European Union Naval Force évolue en raison de la rotation fréquente des unités et varie selon les périodes de mousson dans l'océan Indien qui font évoluer le niveau de menace. La Task Force comprend généralement de 5 à 10 bâtiments de surface, 1 navire de soutien et 2 à 3 avions de reconnaissance et de patrouille maritime. Ces moyens sont issus des nations contributrices : Allemagne, Belgique, Espagne, Estonie, France, Grèce, Italie, Luxembourg, Norvège – premier pays hors UE à contribuer à l'opération en 2009 – Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et Suède. Depuis décembre 2008, près de 160 navires du PAM et plus de 125 de l'Amisom ont été escortés par l'EU Navfor Atalante.

ARMÉES D'AUJOURD'HUI



Blessés

SE RECONSTRUIRE PAR LE SPORT

La pratique sportive est un élément clé de la remise en condition physique et morale. Fort de ce constat, la Cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre a lancé, en avril, les Rencontres militaires blessures et sports auxquelles ont pris part dix-huit blessés en opex. Les participants ont pu renouer avec une discipline déjà pratiquée et en découvrir de nouvelles.

Tir à l'arc, escrime, aviron, basket fauteuil... les activités se sont enchaînées au Centre de ressources, d'expertise et de performances sportives de Bourges, lors de la première édition des Rencontres militaires blessures et sports (RMBS) qui s'est tenue du 2 au 6 avril. Initiée par la Cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre, cette manifestation a permis à dix-huit blessés militaires issus des trois armées et du service de santé de s'initier ou de réapprendre des disciplines sportives adaptées à leur handicap, avec l'aide de partenaires de la réadaptation médicale, professionnelle, sociale et psychologique.

Cette reprise sportive dans le parcours d'un blessé arrive souvent après de longs mois d'hospitalisation et de rééducation. « Bien avant de recommencer un sport, le patient doit récupérer sa capacité à l'effort, explique le médecin en chef David Rogez, chef du service de rééducation et de réadaptation de l'hôpital militaire Percy. Lorsqu'il reste couché pendant deux semaines, un homme perd jusqu'à 20 % de cette capacité. Après plusieurs mois d'alitement, les patients sont très affaiblis. Nous devons avant tout les faire renouer avec les actes de la vie quotidienne. Ensuite, parce que ce sont

des populations jeunes et actives, souvent très sportives, ils souhaitent aller au-delà de ces simples gestes. » Ainsi, très vite, et en parallèle des autres éléments de rééducation, le travail à la réadaptation sportive s'engage. « Nos patients militaires blessés en opérations extérieures (opex) présentent en général un profil différent de celui de nos patients civils. Ce sont des combattants. Le mental est fondamental dans cette épreuve dont les étapes sont douloureuses et longues. Ils font preuve d'une volonté et d'un courage extraordinaires : des atouts indéniables pour progresser et reprendre une pratique sportive. »

Celle-ci intervient alors à la fois comme un élément de rééducation et comme une condition essentielle à la reconstruction morale des blessés. « La pratique du sport accroît leur capacité à l'effort. La réadaptation sportive fait travailler de nombreux points comme l'équilibre, la coordination, la force musculaire, explique le médecin en chef David Rogez. Par ailleurs, les apports psychologiques de l'activité physique, notamment sur le schéma corporel, sont essentiels. Un patient amputé doit se réapproprier son corps et ses nouvelles limites. Le sport est alors un excellent moyen d'y parvenir. C'est aussi un facteur essentiel pour reprendre ■■■

Amputé ou grand brûlé, le plus important est de ne pas s'interdire la pratique d'un sport en raison de son infirmité.



■ ■ ■ *confiance en soi. Pratiquer une activité sportive exige alors un réel dépassement personnel.* »

Les premiers exercices que fait effectuer l'équipe médicale portent sur le gainage. « Ils permettent de travailler de manière statique le caisson abdominal et lombaire, qui intervient dans le maintien de la station debout. Cela est capital pour la reprise de la marche, insiste David Rogez. Ensuite,

« Pratiquer un sport est d'abord un loisir : je ne pense plus à mon handicap. Et cela me permet d'être comme tout le monde. »

nous leur proposons de pratiquer de la natation, puis de la course à pied. Une convention passée avec le stade municipal de Clamart nous permet de bénéficier de ses équipements. Nos patients peuvent alors s'essayer à la course à pied sous le contrôle de leurs thérapeutes. »

Ces premières RMBS interviennent pour certains participants après un long parcours de réadaptation. « Les RMBS nous ont permis de nous retrouver entre blessés hors du contexte de l'hôpital, explique le sergent-chef Erwan Camel.

Elles ont été l'occasion de pratiquer un sport adapté à notre handicap. » Grâce à ce rendez-vous, le brigadier-chef Mickael Fonder a réalisé qu'avec seulement trois doigts, il peut jouer au ping-pong. Et parfois mieux que des valides. « Auparavant, je jouais régulièrement au tennis de table. Aux RMBS, j'ai pu à nouveau pratiquer cette discipline. Évidemment, c'est différent. Je n'ai plus ma main... mais j'ai retrouvé certaines sensations. Pour moi, pratiquer un sport est d'abord un loisir : je ne pense plus à mon handicap. Et cela me permet surtout d'être comme tout le monde. » « Le défi d'un blessé de guerre, c'est de retrouver sa place d'homme, dans sa

famille, dans la société, mais aussi sa place de militaire, dans sa caserne, témoigne l'adjudant David Travadon. Ce challenge, nous allons tous le relever. Grâce à ces RMBS, chaque soldat va repartir plus fort, chacun à sa manière. Physiquement, entre autres par le biais d'une prothèse dernière génération. Psychologiquement, par l'échange qu'il aura pu avoir avec ses camarades et les moniteurs de sport. À partir de ce moment-là, ces premières rencontres sont déjà une réussite. » ■

Carine Bobbera

3 questions au

lieutenant-colonel Thierry Maloux, chef de la Cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre.

En quoi consistent ces Rencontres militaires blessures et sports (RMBS)?

Elles ont pour objectif de ramener nos blessés à une pratique sportive. Soit en leur permettant de renouer avec le sport qu'ils pratiquaient avant leurs blessures, soit en leur fai-

sant découvrir une discipline correspondant à leur handicap. Il s'agit aussi d'en aider certains à construire un parcours de compétition. Et quelques-uns nourrissent des projets ambitieux pour les Jeux paralympiques de 2016 au Brésil.

Ces rencontres vont-elles se pérenniser ?

Je l'espère et je ne suis pas le seul. Posez la question aux blessés, ils vous demanderont tout de suite

les dates du prochain rendez-vous. L'idée serait d'ouvrir ces rencontres à un plus grand nombre de personnes : nous avons seulement 18 places à offrir pour 48 candidats. L'année prochaine, nous accueillerons de nombreux blessés de l'année 2011. Nous envisageons aussi d'ouvrir les RMBS, dans les années à venir, aux étrangers.

Comment le sport peut-il aider un blessé à se réadapter ?

La réadaptation s'appuie, entre autres, sur quatre paramètres : médical, social, professionnel et sportif. À nos yeux, ce dernier aspect doit être encouragé et développé. Pour chacun de ces blessés, nous avons fixé un objectif correspondant à son profil médical et à sa rééducation. Le sport permet à ces hommes de se transcender. Dernier point, et pas des moindres, ces Rencontres militaires blessures et sports ont généré entre ces sportifs une grande émulation.

ARMÉES D'AUJOURD'HUI

Interview

Général de corps aérien Paul Fouilland, commandant les forces aériennes

« *Le ravitaillement permet de*

Il revient aux forces aériennes stratégiques de gérer l'ensemble du parc des ravitailleurs. Quel est le rôle stratégique du C-135 ?

Dans le cadre de la mission nucléaire, les C-135 remplissent deux fonctions : ils fournissent l'allonge et servent de relais de transmission. Nos quatorze C-135 permettent aux avions de combat de réaliser une frappe à des milliers de kilomètres de leur base. À de telles distances, grâce à leurs moyens de transmissions embarqués, ils offrent à toute la chaîne de commandement la possibilité de donner des ordres de conduite dans les phases d'opérations.

En ce qui concerne les opérations conventionnelles, les C-135 offrent une capacité supplémentaire capitale : l'autonomie, c'est-à-dire qu'ils permettent aux avions de combat de durer sur la zone d'engagement. Cette qualité a été mise en évidence lors de l'intervention en Libye, car elle permettait de combiner l'allonge (espace) et la durée (temps). Nos chasseurs se déployaient à deux ou trois heures de leur base et opéraient sur zone pendant la même durée. Outre le ravitaillement, la version française du C-135 offre la possibilité de transporter du personnel (jusqu'à 102 passagers) ou du fret (7 palettes); ces deux missions pouvant être menées



SIRPA AIR



GUILLAUME MARTEL/CFAS

Page de gauche :
ravitaillement
de Mirage 2000N
par un C-135.

Ci-contre :
le général Paul
Fouilland.

stratégiques

combinaison l'allonge et la durée »

simultanément. Grâce à la configuration spécifique Morphée, le C-135 peut aussi assurer des évacuations sanitaires dites lourdes, qui nécessitent des moyens de réanimation.

Les C-135 ont été commandés à la société Boeing au début des années 1960; le premier est entré en service en février 1964. Ces appareils ont donc presque cinquante ans de service. Ils ont certes connu des améliorations, mais leur remplacement, du fait du vieillissement de la cellule et des équipements, est à présent à l'ordre du jour. Aussi, la France a-t-elle pour projet d'acquiescer 14 MRTT (*Multi Role Tanker Transport*), dont les capacités de ravitaillement en vol et de transport sont très largement supérieures au C-135. Les premiers exemplaires devraient être livrés en 2017 pour un service opérationnel en 2018.

Le Commandement européen de transport aérien (EATC) intervient-il dans le ravitaillement? Que va changer l'arrivée des MRTT?

La vocation de l'EATC est essentiellement tournée vers le transport, mais l'Agence européenne de Défense fait progresser l'initiative française relative à la mutualisation et au partage des capacités en matière de ravitaillement en vol. L'EATC pourrait s'impliquer dans ce projet. Le MRTT combine les capacités de ravitaillement et de transport. Il convient donc d'étudier son intégration dans ce commandement européen.

Depuis 2001, la mutualisation des capacités de ravitaillement en vol en Europe s'appuie sur les accords Atares (*Air transport, Air Refuelling and other Exchanges of Services*). Ils instituent entre les nations partenaires un système d'échange d'heures de ravitaillement en vol contre des heures de vol de transport. Aujourd'hui, ces accords donnent toute satisfaction. L'arrivée du MRTT pourrait faire naître un centre multinational à Istres (avec accueil d'aéronefs étrangers), pour mutualiser certains domaines comme la formation et le soutien.

Quels sont les autres moyens de ravitaillement français?

Le C-160 Transall peut procéder à des ravitaillements tactiques (avions de transport, avions de chasse et hélicoptères), au plus près de la zone d'engagement. Mené à basse altitude et à vitesse réduite, ce mode opératoire peut présenter une situation plus complexe à gérer. Son successeur, l'A400M, offrira une souplesse d'emploi et des capacités d'emport accrues.

La Marine, enfin, dispose d'une capacité d'appoint : le Rafale de l'aéronavale. Grâce à un système de perche souple, celui-ci peut ravitailler un autre avion de chasse; cette opération vise à donner à l'aéronef ravitaillé une autonomie supérieure, utile lors des phases délicates d'apportage.

Propos recueillis par Barthélemy Gruot

Iroquois : exercice de projection de puissance

Exercice régulier, la mission Iroquois consiste à entraîner les équipages à la projection de puissance. Le raid est composé d'avions ravitailleurs C-135, d'un avion de détection et de contrôle aériens (Awacs) et d'avions de combat dont certains assurent la protection du dispositif. Tous les aéronefs décollent de France en groupe constitué. Après un vol de longue durée (plus de 5 heures), les chasseurs procèdent au tir fictif d'un

missile de croisière derrière les lignes de défense adverses. La mission défensive est alors exécutée par des aéronefs français déjà déployés à l'extérieur. Les ravitaillements ont lieu pendant toute la phase de transit qui précède la pénétration. Ainsi, cet exercice a pour vertu d'aguerrir les équipages à des vols de longue durée qui sont proches des conditions réelles de réalisation des missions opérationnelles.

15/05 LE CHEF DES ARMÉES RAVIVE LA FLAMME DU SOLDAT INCONNU

François Hollande, après son investiture présidentielle au palais de l'Élysée, s'est rendu sur la tombe du Soldat inconnu pour un hommage solennel. Le président de la République a déposé une gerbe de fleurs avant de raviver la flamme du souvenir en présence d'anciens combattants et des chefs d'état-major d'armées.

La flamme sacrée sous l'Arc de triomphe a été allumée pour la

première fois le 11 novembre 1923, à 18 heures, par André Maginot, ministre de la Guerre. Depuis, elle ne s'est jamais éteinte, ravivée tous les jours à 18 h 30 par des représentants d'associations d'anciens combattants. Le tombeau du Soldat inconnu et la flamme du souvenir symbolisent le sacrifice de tous ceux qui sont morts pour la France sur les champs de bataille.



18/05 LE MINISTRE DE LA DÉFENSE EN VISITE À PERCY AUPRÈS DE SOLDATS

Récemment nommé ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian s'est rendu à l'hôpital militaire Percy, à Clamart (Hauts-de-Seine), pour rencontrer des soldats ayant été blessés en opérations extérieures. Pour leur rendre hommage, il était accompagné du chef d'État-Major des armées, du chef d'état-major de l'armée de Terre, ainsi que du directeur central du Service de santé

des armées et du chef de la cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (Cabat). Le ministre, qui s'est entretenu avec sept militaires de différents grades, s'est dit particulièrement impressionné par leur courage et leur volonté de reprendre rapidement leur place dans la vie sociale et professionnelle. Il a également salué le travail des équipes soignantes de l'hôpital militaire Percy.



22/05 LE GÉNÉRAL PALOMÉROS ACCUEILLE SON HOMOLOGUE INDIEN

C'est à la Cité de l'air, sur la base aérienne 117 de Paris, que le général Jean-Paul Paloméros, chef d'état-major de l'armée de l'Air (Cemaa), a accueilli son homologue indien, l'Air Chief Marshal Norman Anil Kumar Browne. Le Cemaa s'est entretenu avec son invité avant de lui présenter l'organisation

de l'armée de l'Air. Cette visite officielle s'est achevée avec la visite des bases aériennes 113 de Saint-Dizier, 709 de Cognac et 125 d'Istres. Ce déplacement s'inscrit dans la continuité d'une coopération bilatérale, renforcée par des liens d'amitié qui unissent les deux armées.



15/05 LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE RENCONTRE LES REPRÉSENTANTS SYNDICAUX

Pour la première fois, le général d'armée Bertrand Ract-Madoux, chef d'état-major de l'armée de Terre, s'est adressé aux représentants du personnel civil de la Défense lors d'un comité technique de réseau de l'armée de Terre (CTR). Un acte qui marque un nouveau pas dans la concertation. Après les élections du 13 décembre 2011, cette réunion

est la mise en œuvre concrète de la transformation des organes de dialogue social. Le CTR est un espace de discussion et de dialogue qui se réunit deux fois par an. Lors de ces rendez-vous, les élus du personnel peuvent faire remonter les différents problèmes de gestion RH du personnel civil et discuter de solutions avec les représentants de l'administration.

22/05 LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES REÇOIT LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE DU QATAR

L'amiral Édouard Guillaud, chef d'État-Major des armées, a reçu le général de brigade Mohammad Ali Al Ghanem, chef d'État-Major de l'armée de terre du Qatar, en visite officielle en France. La relation bilatérale de défense entre la France et le Qatar est scellée depuis 1994 par un accord intergouvernemental complété

par un accord technique en 1998. Cette coopération a été mise en relief lors des opérations en Libye, avec l'engagement des moyens aériens qatariens pour mener, avec les aviateurs français, des missions conjointes. Elle repose sur la formation opérationnelle, l'entraînement et l'interopérabilité des forces qatariennes.



09-11/05 LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE EN DÉPLACEMENT EN BELGIQUE

L'amiral Bernard Rogel, chef d'état-major de la Marine, a été accueilli par son homologue belge, l'amiral de flottille Michel Hofman. Les deux officiers ont évoqué la situation de la marine belge, ses perspectives et les principaux axes de la coopération bilatérale. Les

deux marines entretiennent une relation privilégiée en raison de leur dotation commune en chasseurs de mines tripartites (fabriqués en collaboration par les marines française, belge et néerlandaise). La composante guerre des mines est le pôle d'excellence de la marine belge.

11-15/06 EUROSATORY ACCUEILLE LE MONDE DE LA DÉFENSE

Durant cinq jours, plus de 1 400 exposants, dont 437 français, seront présents à Eurosatory, le Salon international de la défense et de la sécurité de la défense et de la sécurité timent au parc des expositions de Villepinte. Un stand de la Direction générale de l'arme-

ment et un autre du ministère de la Défense accueilleront les professionnels français et étrangers. Le prix de l'exportation récompensera une entreprise française performante à l'exportation d'armement tandis que le prix innovation sera remis à un projet technologique d'avenir.



23/05 2^e ÉDITION DU FORUM ENTREPRISES DE MARSEILLE

Marseille accueillait pour la deuxième année consécutive le forum des entreprises organisé par le pôle défense mobilité de la ville. Ouvert à tous les ressortissants de la Défense engagés dans une démarche de transition professionnelle ou en recherche d'emploi, ce rendez-vous a réuni une cinquantaine d'en-

treprises proposant environ 500 emplois. Lors des conférences, différentes branches professionnelles sont venues présenter leurs activités et les recrutements potentiels. Des journées similaires se tiendront à Toulon le 14 juin et à Metz le 2 octobre. Pour plus d'informations, consultez le site www.defense-mobilite.fr.



VALEURS

La spécificité militaire, le système de valeurs, le fait qu'il soit demandé, en opérations, aux soldats de mourir ou de donner la mort, pourraient laisser croire que ces hommes se pensent différents. Ils ne le sont pas, mais leur singularité réside dans leur engagement total au service de la nation.

MILITAIRES

INITIATIVES

DRRS



Général d'armée Henri Bentége

« On aurait tort de limiter le référentiel des valeurs des militaires à l'abnégation, au courage, à la solidarité et à la discipline. Il faut y adjoindre l'honneur et le patriotisme. »

« **S**ervir ». S'il fallait qualifier d'un mot la vocation militaire, c'est celui que l'on choisirait. Mais il n'épuiserait pas, tant s'en faut, la richesse complexe de ce qui fait du métier des armes une exception dans la société française du ^{xxi}^e siècle. Après tout, le service de l'État et de la nation est aussi assumé par une large population de fonctionnaires dont on ne saurait sous-estimer le dévouement et la loyauté. Certains d'entre eux, comme les policiers ou les pompiers, sont même exposés à des risques physiques lors de leurs missions. Les militaires n'ont pas l'exclusivité du danger. Aussi la tentation existe dans certains milieux intellectuels et administratifs de banaliser le métier des armes en l'assimilant à la fonction publique. Au risque de confondre la guerre avec les faits divers sanglants qui endeuillent périodiquement nos cités, comme peut également en témoigner la judiciarisation récente des opérations militaires.

Pourquoi les armées éprouvent-elles le besoin de cultiver leurs propres références? La réponse s'impose : le métier des armes est, par nature, fondé sur l'acceptation, si la mission l'exige, de la mort ou de la blessure pour soi et sur la dérogation exclusive et terrible de pouvoir les infliger à un adversaire au nom de la France. Les sociologues qui s'attachent à décrypter le profil des armées occidentales s'accordent à distinguer un modèle cohérent de valeurs auxquelles elles se réfèrent avec constance. Il se décline en quatre mots : abnégation, courage, solidarité et discipline.

L'abnégation qu'on attend du militaire répond à trois exigences : l'esprit de sacrifice, la disponibilité et le désintéressement. La première, inscrite au préambule du statut général des militaires, ne se retrouve dans aucune autre profession. La deuxième, la disponibilité, est plus répandue qu'on ne le croit. Mais où demande-t-on à un employé de la base de partir sans préavis pour six mois dans un pays lointain en exposant au quotidien sa vie ou son intégrité physique? Quant au désintéressement, il s'impose quand on appartient au seul corps de la nation non syndiqué.

La solidarité, en revanche, est davantage dans l'air du temps. Mais, liée au contexte des opérations, elle conditionne la survie du groupe. Elle s'épanouit alors en fraternité, ce parent pauvre de la devise républicaine. Dans une vie de soldat, les amitiés se nouent ou se dénouent, la camaraderie ne se perd pas.

La discipline, enfin, bien qu'elle préside au succès de la plupart des entreprises humaines, n'est nulle part érigée en valeur à l'extérieur des armées. Elle s'opposerait, craint-on, à



at, ancien chef d'État-Major des armées

l'indispensable esprit critique. Détestable quand elle est dévoyée, elle devient admirable lorsqu'elle repose sur l'adhésion de tous à la mission. Elle demeure le socle de l'efficacité au combat. On aurait tort, selon moi, de limiter le référentiel des valeurs des militaires aux quatre vertus précitées. Il faut y adjoindre l'honneur et le patriotisme.

L'honneur, « *que les imbéciles prennent pour un raffinement* » selon Bernanos, est la colonne vertébrale de nos armées, ce qui les tient debout et les différencie des bandes armées. Fondé sur une éthique rigoureuse, adossé au courage et à la solidarité, il n'élimine pas les cas de conscience, mais il éclaire les choix et il restreint les pulsions. Ange tutélaire du combattant, il trouve aussi sa place dans les activités d'entraînement. La patrie, inscrite en lettres d'or sur nos emblèmes au côté de l'honneur, bien que rarement invoquée dans notre vieux pays cocardier, reste le ciment de nos engagements opérationnels. Le patriotisme discret et souvent peu affirmé de nos jeunes recrues – d'abord motivées par l'aventure, l'attrait de la mer ou du vol – se forge en opérations dans le regard des autres nations ou des populations, dans l'appropriation de la mission. Il se cristallise autour de nos morts et de nos blessés.

Ce catalogue de « valeurs militaires » est bien éloigné de l'hédonisme revendiqué d'une société civile où l'individu se veut juge unique et seul maître de ses actes. Faut-il s'inquiéter pour la démocratie de cette apparente distorsion ? À l'évidence, non. Les armées cultivent des valeurs pérennes véhiculées, au fil de l'Histoire, par la gauche ou la droite. « *Le génie*, disait Calaferte, *c'est aussi de n'être pas d'une époque.* » Jamais l'image des armées dans la nation n'a été aussi bonne depuis la fin de la guerre d'Algérie. Bien plus, des études récentes montrent que la jeunesse de notre pays plébiscite

l'institution militaire : à cause de ces valeurs assumées, mais peut-être aussi parce que les armées respectent plus que d'autres le principe de l'égalité, si cher aux Français. Sous l'uniforme et face au danger, point de différences de religion, de race ou d'origine sociale.

« *Le mérite militaire n'est plus à la mode* », écrivait Stendhal en 1830. L'a-t-il jamais été en période de paix, même relative ? ■



SIRPA TERRE

**L'honneur,
colonne vertébrale
des armées, est ce
qui nous différencie
des bandes armées.**



Valeurs militaires et

La crise sociétale actuelle impose à notre pays d'adopter un mode de vie basé sur la solidarité, l'esprit de corps, le respect de l'autorité... autant de valeurs déjà partagées au sein des armées.

Tout bouge, à cause de la crise. Les armées, au-delà de leur mission de défense, disposent d'atouts, constitutifs pour la société à l'élaboration d'un nouveau pacte social. Par « crise », j'entends la crise financière, qui est loin d'être finie, et tous ses prolongements possibles, économiques, sociaux et politiques, nationaux, européens, et internationaux. Car chacun comprend que la croissance, l'emploi et l'État providence sont mis sous tension par les traités libéraux, et cela partout en Europe. Cette tension génère un grand écart difficilement supportable. Elle appelle une réflexion de grande ampleur. Il ne s'agirait de rien moins que d'imaginer un nouveau pacte social en France.

Or, tout pacte social (ce que nous cherchons) comporte une dimension éthique originale. Il faut trouver, par le haut, un accord entre des valeurs qui, vues de plus bas, paraissent

opposées. Eh bien, cette formule d'unité est déjà vécue au sein de nos forces. Ce que nous recherchons pour notre société, nous l'avons déjà, d'une certaine façon, dans nos armées. Cette quête de valeurs change le regard sur le rapport entre la société et ses armées.

Le fameux « rapport entre les valeurs militaires et la société présente », qu'est-il donc, en temps de crise ? Le problème n'est plus celui d'un inconfortable porte-à-faux entre la société, censée être de plus en plus individualiste, et les armées, cultivant invariablement le primat du collectif. Car la société ne pourra plus vivre autant qu'avant dans le chacun pour soi. Et pourtant, on ne va pas revenir au collectivisme. Il s'agit donc de proposer la découverte, dans nos armées, non plus d'une sorte d'exception, mais d'une innovation culturelle, que la société a intérêt à s'approprier. Et les armées devraient partager cette richesse. C'est une part de leur mission. Il y va de la cohésion nationale. En temps de crise, nous avons besoin, non de valeurs qui se com-

battent, mais de valeurs qui se complètent. Mais comment combiner des valeurs traditionnellement opposées. À l'heure où les équilibres mondiaux et les constructions internationales sont remis en question ? Encore une fois, c'est là que les armées peuvent être utiles.

Bâties en fonction de situations de crise et de combat, elles ne peuvent être opérationnelles sans une synthèse originale de valeurs qui, ailleurs, pourraient sembler incompatibles. Sans idéaliser le militaire, on est en droit de noter que cette synthèse est, dans les forces armées, plus aisée qu'ailleurs : hiérarchie et fraternité, commandement et amitié, rivalité et camaraderie, discipline et initiative, liberté d'esprit et devoir de réserve, unité d'action et liberté de parole, patriotisme et vie au sein d'alliances, sens de la nationalité et esprit européen, volonté de modernisation et culte des traditions, conservation et progrès, liberté et égalité, diversité et intégration, souci des personnes et sens du bien commun, en un mot, la convergence dans tous les domaines. Si c'est un fait que ces valeurs sont (relativement) plus faciles à concilier dans un espace militaire, ne serait-il pas utile de se demander pourquoi ?



pacte social

Les armées d'une démocratie doivent unir en elles les valeurs d'une armée et celles d'une démocratie. De son côté, une démocratie sait que le monde est dangereux, elle sait « penser la guerre » et doit disposer de forces armées pour la défendre. Elle doit savoir faire exister en elle des armées cultivant toutes les valeurs d'armées réellement opérationnelles et partager, pas seulement par utilitarisme, les valeurs propres à ces armées.

Les valeurs les plus évidentes d'une armée sont des valeurs de conservation, puisque les armées sont constituées, en vue de se conserver dans une lutte pour la vie, au service de la nation. Mais, la conservation, ici, ce n'est pas la mort dans l'immobilisme, c'est l'effort d'une adaptation continue en vue d'éviter la mort, pour continuer à servir. Et servir quoi? La cité libre. Donc, si l'on creuse, on découvre au sein même de ces valeurs de conservation toute une profondeur de solidarité et de liberté. C'est pourquoi les armées, sachant articuler ces dimensions de la justice, peuvent être une matrice d'unité nationale et de tolérance politique.

Par exemple, rien de plus naturel, dans une armée, que la solidarité. Même en temps de paix, chacun a conscience de la mort possible, des

orphelins, de la blessure physique ou mentale. On honore les morts et on ne laisse pas tomber les blessés, ou les familles. Autrement, qui voudrait se battre? On soigne aussi les ennemis. Cela fait partie de la mission. Par ailleurs, cette solidarité entre membres ne va pas sans esprit de corps,

pour tous, sans distinction de rang ou de grade, de classe ou d'idéologie, ou même de parti. Elle est une valeur morale et civique, civile et militaire, universelle et française.

Dans un cadre de pensée politique et novateur, les armées sont une matrice indispensable et un lieu



L'armée, dans une démocratie, participe à la cohésion sociale.

SIRPA TERRE

discipline et respect de l'autorité. Mais cette discipline doit marcher à la confiance et à la loyauté mutuelle, ainsi qu'à l'initiative – en somme, à tout ce qui permet la liberté politique durable. Ainsi, la solidarité, d'un point de vue militaire, ne se conçoit pas sans l'autorité et la liberté. Aucune des trois ne peut marcher sans les deux autres. La solidarité, en particulier, est une exigence

d'expérimentation nécessaire à la formation d'un nouveau pacte social. Tel est, regardé d'un point de vue civique, et politique, le plus haut des rôles sociaux des armées aujourd'hui et demain, dans la République française. ■

Henri Hude, directeur du centre d'éthique et de déontologie du Centre de recherche des Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan



Transmettre et édu

Savoir, savoir-faire et savoir-être... Ces trois piliers fondamentaux sont inculqués aux jeunes recrues de l'École de formation des sous-officiers de l'armée de l'Air, à Rochefort.

L'École de formation des sous-officiers de l'armée de l'Air (EFSOAA) instruit plus de 6 000 élèves et stagiaires par an. Parmi eux, environ 1 000 élèves sous-officiers aviateurs réalisent leurs premiers pas dans l'institution au sein de la Division de la formation militaire (DFM).

La formation militaire de Rochefort est organisée autour des trois piliers fondamentaux qui sous-tendent l'action de l'école : savoir, savoir-faire, et savoir-être. Ce dernier point vise à parfaire l'esprit de défense et à développer le sens de la cohésion.

Les programmes sont en effet conçus pour inculquer aux élèves les connaissances, aptitudes et compétences techniques indispensables dans le cadre de leurs futures responsabilités de sous-officiers. Ils permettent également de transmettre les valeurs militaires de base. Ainsi, grâce à l'instruction qu'il va recevoir et à l'entraînement auquel il va être soumis, l'élève

sous-officier (ESO) va pouvoir développer l'ensemble des qualités morales que l'institution juge indispensable qu'il acquière. Le port de la tenue est d'abord vécu chez certains comme une astreinte : nouer une cravate, porter des chaussures noires, quoi de plus ringard. La fierté de l'uniforme et le sentiment qu'il fait naître d'appartenir à un

«Avoir de l'honneur, c'est être courageux, solidaire [...] et respectueux des chefs et de leurs ordres.»

groupe viennent vite compenser le premier désagrément. La découverte des traditions et les cérémonies participent également au processus d'appropriation des valeurs : le drapeau français, agité fébrilement dans les stades par les jeunes d'hier, prend, pour ces jeunes recrues, une autre dimension dans la solennité des premières prises d'armes.

L'éducation à ce savoir-être ne se résume pas à un formalisme dépassé, mais constitue bel et bien une des

clés du lien social, du savoir « vivre ensemble ». Demain, ces jeunes élèves devenus sous-officiers seront, pour beaucoup, engagés dans des opérations extérieures. Ces acquis, dans un environnement souvent dégradé, seront un facteur déterminant dans l'équilibre psychologique de ces jeunes cadres et dans la cohésion du groupe. Ainsi, au-delà des compétences techniques du combattant, l'élève doit intégrer naturellement que, par la discipline, le respect de la hiérarchie et la solidarité, il contribue activement à la performance collective au travers de ses aptitudes individuelles, créant ainsi une identité commune, une « force morale » collective, un « esprit de corps ». « Il nous importe que l'élève puisse développer, au-delà de sa formation de soldat, une culture attachée aux valeurs que porte l'armée de l'Air, tout en se préparant à travailler en interarmées ; ce que l'école de Rochefort permet parfaitement », explique le lieutenant-colonel Christophe Chevalier, directeur des formations de l'EFSOAA.

Cet apprentissage tend par ailleurs à développer chez ces jeunes élèves le sens de l'honneur. Pour l'ESO Kévin Rivière, qui vient d'obtenir son certificat d'aptitude militaire (CAM), il n'y a pas d'ambiguïté : « Avoir de l'honneur, c'est être à la fois courageux, solidaire de



quer



Les cérémonies participent au processus d'appropriation des valeurs.

BA 721

ses camarades, persévérant et respectueux des chefs et de leurs ordres. »

Selon l'officier de liaison de l'école des sous-officiers de la Luftwaffe d'Appen affecté comme instructeur au sein de la DFM depuis 2006, il n'existe pas de différences majeures entre les jeunes élèves français ou allemands, mais il trouve remarquable le travail réalisé dans l'apprentissage des valeurs. Il est en effet constaté qu'en quelques semaines un changement s'opère dans le comportement des élèves et leur rapport aux autres. Cela s'explique sans doute par le sentiment d'appartenance à une communauté, par l'acquisition de

valeurs communes et par l'apprentissage de la vie en collectivité, exigeant l'adoption de comportements porteurs de respect mutuel et de savoir-vivre.

Comme le note l'ESO Rivière, ce changement s'opère aussi dans le comportement civil : *« J'ai gagné en maturité et je mesure désormais mieux les conséquences de mes actes. »* L'ESO Caroline Sappe, qui vient également d'obtenir son CAM, souligne que la formation militaire lui a beaucoup apporté : *« Issue des quartiers de la banlieue de Toulon, j'ai aujourd'hui plus de repères, notamment par l'intégration de règles de vie. Et je me suis révélée dans les exercices*

d'aguerrissement. Je me sens pleinement épanouie. Je suis désormais impatiente de poursuivre ma formation spécialisée, et plus encore de rejoindre une unité opérationnelle. »

« S'armer pour le futur » est la devise de l'EFSOAA. Ces mots illustrent pleinement l'essence de cette école, qui permet aux élèves de développer leurs qualités physiques et sportives, leur esprit d'équipe, les connaissances indispensables au combattant, mais peut-être plus encore, de leur inculquer les valeurs militaires et citoyennes. ■

**Capitaine François Maurice
DFM/EFSOAA**



Au cœur du brasier

Au service de la population, symbole d'efficacité, de modestie et d'altruisme, le soldat du feu porte en lui le sens de la mission, de la solidarité et le goût de l'action.

Le 27 octobre 2005, à Clichy-sous-Bois, deux adolescents se réfugiaient dans l'enceinte d'un transformateur électrique pour se soustraire à un contrôle de police...

L'intervention des secours de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), sur demande de la brigade anti-criminalité, fut vaine et les deux jeunes de 15 et 17 ans décédèrent par électrocution. Ces deux morts tragiques déclenchèrent trois semaines de violences urbaines sur le secteur de compétence de la BSPP...

Dans ces circonstances, le sapeur-pompier de Paris, militaire de l'armée de Terre placé pour emploi sous l'autorité du Préfet de police, se retrouvait à la fois sauveteur et victime d'agressions. Chef de corps d'un groupement d'incendie au cœur des émeutes, j'ai pu mesurer la force des vertus du soldat du feu : altruisme, efficacité, discrétion.

Le souci permanent du chef réside dans l'évaluation du risque encouru au

regard de l'enjeu opérationnel. La mise en balance de l'urgence de l'intervention avec la mise en danger potentielle du sauveteur conditionne l'action. Il doit donc faire le choix de sécuriser au préalable les lieux en coordination avec les forces de police avant d'intervenir ou, en cas d'urgence vitale, d'engager les

« La lutte contre les incendies génère chez le soldat du feu cette adrénaline qui permet de se dépasser. »

secours sans que la zone soit sécurisée au préalable. En l'occurrence, s'il choisit d'engager son personnel « au feu sous le feu des émeutiers », il doit s'assurer de sa sauvegarde en conduisant la manœuvre sous protection policière afin d'éviter l'imbrication des forces de police avec les secours qui nuit à l'effet à obtenir de part et d'autre. Une autre préoccupation du chef est relative à l'environnement professionnel et familial du cadre des unités, car les militaires mariés de la BSPP sont logés sur leur secteur de responsabilité, soit en ca-

serne soit en ville. Pour la première fois en 2005, les casernes et notamment les logements de service ont directement fait l'objet d'attaques alors que les secours étaient en opération. Une manœuvre coordonnée avec la police avait permis de sécuriser le centre de secours d'Aulnay et de Clichy-sous-Bois au plus fort des émeutes. Cette expérience a profondément traumatisé les ménages, mais a galvanisé la solidarité et l'esprit de corps. Grâce à sa discipline, le sapeur-pompier a gardé intacts son altruisme et son abnégation, une fois les agresseurs d'hier redevenus les victimes potentielles d'aujourd'hui...

Tout soldat du feu possède par essence le goût de l'action et le sens de la mission. La lutte contre les incendies génère en lui cette adrénaline qui permet de se dépasser. Au plus fort des émeutes, les sapeurs-pompiers en permission se sont mobilisés et ont rejoint de plein gré leurs centres de secours sans que l'état-major ait eu à battre le rappel ; la solidarité, le goût du risque, la peur de manquer le grand feu étant présents dans les gènes et les esprits. Au pied des engins-pompes, des tapis de gymnastique servaient de dortoir de circonstance au personnel revenu en renfort. Les sapeurs-pompiers du 1^{er} groupement d'incendie voulaient tous participer afin de proté-



social

Les pompiers face à des émeutiers incendiaires.



BSPP

ger la population de Seine-Saint-Denis, victime des incendiaires. Cette lutte sans merci contre des feux de voie publique, de bâtiments et d'îlots industriels était contrariée en permanence par les jets de boules de pétanque ou de radiateurs démontés et lâchés des toits la nuit. Face au danger permanent, les sapeurs-pompiers de Paris

ont ainsi largement mérité la reconnaissance de la population des cités prise en otage.

Cette vague de violences urbaines s'acheva le 17 novembre, se soldant par 300 bâtiments et 10000 véhicules incendiés, ainsi que 130 policiers et émeutiers blessés. Face à la recrudescence des missions de

sécurité civile en zones d'insécurité, le sapeur-pompier de Paris, fort de ses valeurs, symbolise toute la pertinence et l'efficacité d'emploi des militaires pour la gestion des crises au profit de l'autorité civile. ■

Colonel Frédéric Monard, sous-chef logistique à l'état-major de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris



Discerner son dev

Responsable de la zone Afrique au Centre de planification et de conduite des opérations, le capitaine de vaisseau Pierre Vandier a été pilote, instructeur, commandant de frégate... Dans ses multiples fonctions, il a toujours eu à l'esprit des valeurs qui ont construit son éthique professionnelle. Cette éthique lui a permis, tout au long de sa carrière, de discerner là où était son devoir. Témoignage.

Avez-vous déjà été confronté à un problème d'éthique ?

Oui, cela m'est arrivé en 1999, au Kosovo, dans le cadre de la mission *Allied Force* de l'Otan. J'ai alors préféré l'échec de la mission à une erreur d'objectif. Alors sur Super Étendard, mon rôle était de désigner une cible avec un pod laser. J'avais bien compris le but politique final : faire plier la Serbie en tapant sur des sites stratégiques mais sans dommages collatéraux. Ce jour-là, j'avais pour objectif des soutes à carburant, bien repérées sur une photo. D'après les paramètres, nous approchions de la zone où elles devaient se trouver. À 10 kilomètres de leur distance, j'ai ordonné le lancement des bombes. Mais 30 secondes plus tard, je ne reconnaissais toujours pas ces cibles : ce n'était pas normal. J'ai repéré un champ désert et j'y ai dévié les bombes. Lors du débriefing,

j'ai découvert que les soutes étaient bien là, mais sous terre ! Elles avaient été dessinées sur la photo pour les mettre en évidence... Ma décision était la bonne. Face à l'imprévu, j'ai gardé à l'esprit les orientations politiques et militaires pour discerner où était mon devoir. Et ce devoir se base notamment sur une éthique militaire.

Pouvez-vous définir cette éthique ?

En premier lieu, c'est d'apporter une réponse proportionnée par rapport à l'ennemi et ordonnée à l'objectif militaire fixé par le politique. Si bien sûr il y a un corpus éthique « intemporel », l'éthique militaire est d'abord une notion pragmatique, qui s'adapte en fonction de la situation. Il est pour cela essentiel que chaque militaire s'approprie sa mission, ce qui passe par l'interrogation, la confrontation, l'échange, la réflexion. L'objectif n'est

pas de transiger sur les ordres mais de les « faire siens ». Avec les autres pilotes, nous avons ainsi l'habitude de confronter notre compréhension des règles d'engagement avant chaque intervention. Imaginer une multitude de situations nous permet de douter le moins possible en vol, quoi qu'il arrive. Ce travail de préparation est un moment clé de la mise en œuvre de l'éthique militaire.

Cela signifie que les militaires peuvent faire preuve d'une certaine autonomie...

Le chef d'État-Major des armées déclenche l'action militaire puis décide de déléguer à ses subordonnés la mise en œuvre et dans certains cas l'ouverture du feu. Pendant la crise libyenne, j'étais au centre de commandement de l'Otan. Des zones d'objectifs étaient désignées. Les pilotes avaient, dans l'action, la liberté de trouver et frapper leur cible, dans le respect de la mission fixée. La subsidiarité s'exerçait à un niveau très bas. Il arrive qu'une distorsion apparaisse entre le but politique de l'opération, les normes d'engagement et les convictions des acteurs de terrain. J'ai des amis qui, en obéissant aux directives, sont allés à l'encontre de ce qui leur semblait juste : en Serbie, ne recevant pas d'autorisation d'agir de la part de



ÉTHIQUE AU COMBAT

oir



ECPAD

« Face à l'imprévu, il faut garder à l'esprit les orientations politiques et militaires pour discerner où est son devoir. »

l'ONU, ils n'ont pas pu intervenir au profit de troupes au sol qui demandaient un appui. Ils en ressentent encore des tiraillements intérieurs. Le soldat obéit toujours à son chef. Mais l'histoire militaire est aussi faite d'hommes intègres qui ont pourtant « désobéi » au moins une fois. Cette subsidiarité et cette autonomie

assumée n'exemptent personne de rendre compte de ses actes.

L'évolution technologique change-t-elle l'éthique militaire ?

L'amélioration des systèmes de communication modifie profondément les modes d'action. Le plus haut niveau de commandement peut prendre des

décisions en temps réel sans avoir besoin de déléguer l'ouverture du feu, par exemple grâce aux images prises par les drones. Les technologies ne doivent pas pour autant déresponsabiliser les militaires. Un soldat doit s'impliquer, rester convaincu de ce qu'il fait et que l'usage de la force est justifié. ■

Propos recueillis par Nelly Moussu



Exigence et exem

Après sept années passées au sein d'un escadron, dont deux à son commandement, engagée en opérations au Kosovo, en Afghanistan et au Liban, le capitaine Audrey Vatinel nous fait partager ses réflexions sur la fonction du commandement.

« **S** *i tu ralentis, ils s'arrêtent ; si tu faiblis, ils flanchent ; si tu t'assieds, ils se couchent ; si tu doutes, ils désespèrent, si tu critiques, ils démolissent mais si tu marches devant, ils te dépasseront, si tu donnes la main, ils donneront leur peau ; si tu cries, alors ils seront des saints...* » Lorsque j'ai appris ce texte de Michel Menu à Saint-Cyr, je l'avais trouvé très beau, mais je n'ai réellement compris toute sa portée que bien des années plus tard.

Commandant l'escadron de circulation routière du 515^e régiment du train, j'ai actuellement 185 hommes et femmes sous mes ordres, répartis en quatre pelotons. Avec eux, j'ai été engagée en opérations au Kosovo, en Afghanistan, au Liban ; en exercice au Cap-Vert et au Sénégal. Avec eux, j'ai connu les contrôles de zone glaciaux dans les Balkans, les missions logistiques sous le soleil brûlant et surtout la frustration de

ne pas revenir avec tous, trois d'entre eux ayant été blessés au cours de l'explosion d'un IED au Liban.

La fin de mes deux années de commandement apparaît un peu comme un bilan de mes sept années passées au sein de cet escadron. Mes soldats, ce sont un peu comme mes enfants. Pour la plupart, je les ai reçus alors que j'étais jeune chef de peloton. Je les ai vus monter en grade, se marier, avoir des enfants. J'en ai envoyé une grande partie à Saint-Maixent que j'ai vu revenir jeunes sous-officiers.

Connaître les problèmes de chacun, savoir comment il va réagir, c'est là que réside toute la richesse du commandement. Cela permet de travailler au mieux et surtout de créer cette confiance réciproque que l'on ne trouve nulle part ailleurs et qui est vitale pour nous. Il ne s'agit en rien de « manager », c'est-à-dire de répartir le travail

de façon efficiente et de se désintéresser de l'individu. Combien de chefs sont restés tard le soir dans leur escadron pour écouter et conseiller un de leurs soldats, aussi bien sur des sujets d'ordre militaire que privé ? Combien ont ressenti une grande joie et une grande fierté quand un jeune soldat en lequel il croyait intégrait une école de sous-officier ou d'officier ?

Le commandement ne se négocie pas. Un ordre donné s'exécute, mais lorsque le subordonné a toute confiance dans son chef, la synergie qui en résulte peut déplacer des montagnes. Nos soldats sont fiers d'être soldats, fiers de leur spécialité.

« Sois fier d'appartenir à l'escadron de circulation, prouve-le par ton comportement, par ta tenue », est une de nos devises. Une fraternité d'armes tournée vers un seul objectif : la réussite de la mission à tout prix afin de démontrer

quotidiennement leur excellence.

Ils le savent, un bon chef est exigeant, il ne se contente pas du minimum. J'ai tendance à croire qu'ils retrouvent là les valeurs qu'ils sont venus chercher dans notre institution : discipline, exemplarité, autorité, abnégation au

« Le chef est celui qui indique la direction, qui donne l'impulsion. Il n'a pas le droit d'abandonner, de ne pas trouver de solution. »



polarité



Faire au mieux pour son unité, en toutes circonstances.

JEAN-RAPHAËL DRAHI/SIRPA TERRE

profit des concitoyens. Certes, on peut toujours faire mieux. Mais l'objectif est bien là, faire au mieux pour son unité, pour ses hommes. Les bons moments alternent avec les moins bons. Il faut savoir récompenser et mettre à l'honneur ses subordonnés lorsqu'ils se sont distingués et les sanctionner, sans haine ni passion, lorsqu'ils sont fautifs.

Souvent, dans les moments difficiles, je repense à ce texte de Michel Menu. De tout temps, le chef est celui qui indique la direction, qui donne l'impulsion. Il n'a pas le droit d'abandonner, de ne pas trouver de solution. Combien de fois un de mes subordonnés est venu me trouver en m'avouant : « *Capitaine, j'ai un problème* », comme si le chef

avait toujours la solution à tout, comme s'il était omnipotent. Et pourtant, oui, ils ont raison : le chef cherchera toujours à aider son subordonné et réciproquement. Car oui, pour citer Jean Bodin, « *Il n'est de richesse que d'hommes* ». ■

Capitaine Audrey Vatinel, commandant l'escadron de circulation routière du 515^e régiment du train



Les valeurs au quo

La mer impose sa loi et lorsqu'elle est brutale et mauvaise, c'est l'équipage tout entier, du commandant au matelot, qui se mobilise. Cette discipline de vie et cette obligation d'excellence collective sont indispensables au bon fonctionnement de l'ensemble.

« **H**onneur, patrie, valeur, discipline. » Telle est la devise de la Marine nationale, arborée fièrement sur tous ses bâtiments. Belle formule qui, si elle guide effectivement l'action des marins, n'est pas sans susciter des interrogations chez nos visiteurs civils. Quel décalage, en effet, avec la société civile et la vie d'un jeune du XXI^e siècle. Et pourtant, nos recrues viennent bien de cette même société civile. Ils y vivent, partagent les mêmes centres d'intérêt et se voient dispenser les mêmes enseignements. Par quelle alchimie viennent-ils alors, par milliers chaque année, adhérer à ces valeurs cardinales au parfum suranné ? Pour comprendre le cœur des marins, il faut tout d'abord le relier à la mer. Le marin aime la mer : un truisme qui mérite d'être redit alors que pour la majorité des Français, pour qui la mer est « ce qu'il a dans le dos quand il est sur la

plage et qu'il regarde la terre », selon les mots d'Eric Tabarly, cet attachement, cette fascination de la mer ne sont pas naturels. Or, les marins le savent aussi : la mer impose sa loi. « Dieu pardonne toujours, l'homme parfois, la mer jamais », assure le dicton. Une école de vie, donc, dans laquelle se fond naturellement la devise adoptée par la Marine. Nul besoin d'exhorter l'honneur, fait de courage et de loyauté, ou la discipline, ou encore la valeur de chacun face aux éléments. Lorsque la tempête gronde,

« Le sens de l'effort, l'obéissance confiante sont sans cesse à expliquer à des générations toujours plus en quête de sens. Il s'agit d'utiliser des notions plus en phase avec une soif de justice et d'équité à laquelle ils aspirent. »

lorsque le bateau roule bord sur bord, que la mer est brutale, mauvaise, c'est l'équipage entier qui doit l'affronter, et ce de façon identique. Tous ses membres, du commandant au matelot, sont soumis aux mêmes désagréments et doivent puiser chacun dans leur volonté propre pour tenir.

À cette solidarité dans l'épreuve s'ajoute la conscience vite appréhendée de l'utilité de chacun au sein de l'équipage. Chacun sait que son action individuelle est indispensable au fonctionnement de l'ensemble. Si l'un faillit, c'est l'ensemble du groupe qui en pâtit. Enfin, la confrontation du marin aux autres populations en escale renforce la notion de patrie. Le marin aura spontanément le souhait de montrer son bateau, ce morceau de territoire français, sous son plus beau jour. Ainsi la mer et les horizons lointains structurent de facto nos valeurs. Mais elles seront plus encore exacerbées au combat. C'est notable, par exemple, lors des appareillages inopinés pour des missions opérationnelles. Dans ces cas-là, tout commandant aura constaté l'em-

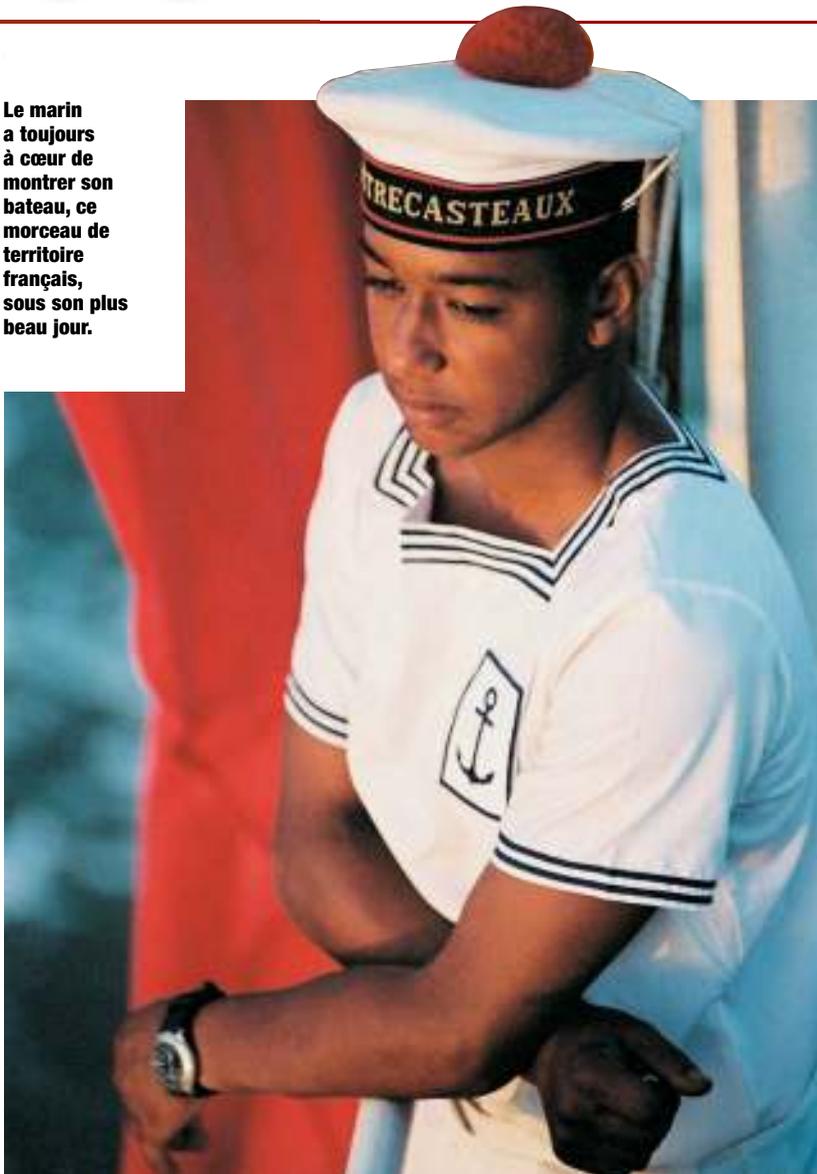
pressement de l'équipage à répondre présent, en dépit des contraintes familiales. Nul besoin de rappeler à chacun ses obligations ou le fondement de son engagement. Une fierté partagée par les proches, comme en témoignent les avis donnés sur les blogs des bateaux en mission.



ESPRIT D'ÉQUIPE

tidien

Le marin a toujours à cœur de montrer son bateau, ce morceau de territoire français, sous son plus beau jour.



THIERRY BOIDET/MARINE NATIONALE/OPAR BREST

Tout prend sens également dès lors que la mort est présente. Qu'il s'agisse de celle d'un des membres d'équipage ou de celle qui est délivrée, les valeurs deviennent évidence. Valeurs partagées, vécues et dictées par le milieu et la mission. Pour autant, on ne saurait se satisfaire de les vivre par habitude : ces valeurs ne peuvent qu'évoluer dans leur acception. Il n'est, pour s'en convaincre, que d'interroger les jeunes recrues. Le sens de l'effort, l'obéissance confiante sont sans cesse à expliquer à des générations toujours plus en quête de sens. Il s'agit d'utiliser des notions plus en phase avec une soif de justice et d'équité à laquelle ils aspirent. S'ajoute une dépendance affective plus grande par rapport à la famille : désormais, cette dernière « fait partie du sac », résume le vice-amiral d'escadre Olivier Lajous, directeur du personnel de la Marine. Que dire de la patrie, alors que les frontières se dissipent et que nos combats se livrent en coalition. Une redéfinition à laquelle la Marine s'est attelée voilà deux ans – avec les plans « Être marin » et « Être combattif » –, mais qui nécessitera encore de nouvelles réflexions. ■

Capitaine de frégate J-M. d'Hébrail, commandant le *Georges Leygues*





DOMINIQUE VIOLA/SHD

LES TRÉSORS

Exploiter les fonds d'archives en les mettant à la disposition des particuliers et des chercheurs, coéditer des livres et coproduire des documentaires, proposer lieux de tournage et conseils techniques au monde audiovisuel... Le ministère de la Défense, par le biais de différents services, mène une politique active de valorisation de son patrimoine culturel.



Un archiviste du Service historique de la Défense recherche des documents des ^{xvi}^e et ^{xviii}^e siècles sur la ville de Neuf-Brisach pour un historien.

DE LA DÉFENSE

Cannes... sa Croisette, son tapis rouge, ses célèbres marches, symboles de l'un des événements les plus importants du cinéma, a aussi vu défiler, lors du dernier festival, des membres de la Défense. La Délégation à l'information et à la communication de la Défense (Dicod) était en effet représentée par le général de division Pontiers pour promouvoir auprès des producteurs et réalisateurs français et étrangers son action de soutien à l'industrie audiovisuelle. « Notre

bureau de la politique d'accueil des tournages propose en effet plusieurs services : du conseil d'abord, mais aussi des lieux de tournage et du matériel introuvable dans le civil », explique Gérard Gachet, directeur de la Dicod. Réalisateurs, producteurs et autres professionnels du petit et du grand écran adressent leurs diverses demandes à ce service qui étudie alors les scénarios avec soin. « *Nous ne pouvons mettre ces moyens à leur disposition qu'après examen, en premier lieu, des besoins*

opérationnels poursuit Gérard Gachet. *Il faut ensuite que le projet offre des garanties, notamment financières. Nous avons établi une grille de tarifs stricte en fonction du type de tournage (cinéma, téléfilm, documentaire...) et des décors demandés (monuments nationaux, espaces extérieurs...)* ». Les fonds recueillis sont destinés à financer la production d'œuvres cinématographiques et l'entretien des sites accueillant les tournages. Le bureau reçoit entre 150 et 200 demandes par an et 80% d'entre elles portent

sur le patrimoine immobilier. Autre lieu, autre ambiance. En mars, la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) était, elle, au Salon du livre pour présenter aux professionnels de l'édition l'offre de la Défense. « *Il s'agissait aussi de faire connaître nos productions à un large public* », explique Éric Lucas, directeur de la DMPA. Cette structure prend en charge trois volets de la culture de défense : la politique immobilière, domaniale et environnementale, la politique mémorielle et ■■■

JEAN-YVES DESBOURDES/ECPAD



BRUNO BIASUTTO/DICOD

En haut à gauche : L'ECPAD gère plus de 5 millions de clichés, certains classés dans des albums. Aujourd'hui, ils sont tous numérisés. Ci-contre : un militaire de l'établissement vérifie une bobine de film. Ci-dessus : pour le tournage du *Plège afghan*, en 2010, la Défense a loué le camp de Canjuers (Var) et a fourni du matériel et des conseils techniques.



ECPAD

■ ■ ■ éducative ainsi que la politique culturelle. De ces grandes lignes découlent, notamment, des actions de coédition qu'elle a lancées avec des éditeurs privés, ainsi que des partenariats avec le monde universitaire. Pour Éric Lucas, « la coédition présente plusieurs avantages : elle permet d'associer la direction au contenu éditorial du livre, elle contribue à la valorisation des différents fonds et archives du ministère, enfin, elle permet de proposer des sujets de livres à des maisons d'édition. »

400 km d'archives

Le Service historique de la Défense (SHD), qui dépend de la DMPA, est plus spécifiquement chargé de la conservation et de la valorisation des archives historiques du ministère. « Héritier des anciens services historiques des armées, qui datent du *xvii^e* siècle, ce service protège et entretient un véritable "trésor" : 400 kilomètres d'archives, plus de 15 millions de photos, 25 000 cartes et plans, 5 000 tableaux et gravures et environ 1 million d'ouvrages, ce qui en

fait la deuxième bibliothèque de France », explique le général Olivier Paulus, son directeur. Ces documents sont consultables dans des salles de lecture ouvertes aux professionnels comme aux particuliers. Le SHD propose également l'aide de ses conservateurs et paléographes, dont la plupart sont issus de l'École nationale des chartes.

Le trésor du SHD : 15 millions de photos, 25 000 cartes, 5 000 tableaux et gravures et 1 million d'ouvrages. Celui de l'ECPAD : 5 millions de photos et 26 000 films.

Autre importante structure ayant en charge un volet « culture », l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD). Ses deux missions : couvrir l'actualité de la Défense par l'image et gérer un patrimoine riche de plus de 5 millions de photos et 26 000 films recueillis depuis 1915. « La plus vieille photographie que possède l'ECPAD date de 1864 », annonce Isabelle Gougenheim, directrice de l'établissement. Aujourd'hui, tout notre fonds

photographique est numérisé, ainsi que 60 % de nos films. *Première Guerre mondiale, Indochine, Algérie...* Nous pouvons ainsi proposer aux historiens, chercheurs, réalisateurs, mais aussi aux particuliers qui en font la demande, une quantité de documents hors du commun ! » Pour valoriser le patrimoine de la Dé-

fense, l'ECPAD assure plusieurs fonctions parmi lesquelles figure la coproduction de documentaires et de films historiques diffusés au grand public. « Plusieurs projets sur l'anniversaire de 1914 sont en cours, ajoute la directrice. Nous coéditons également, avec de grandes maisons d'édition, des ouvrages spécialisés ou pédagogiques, nous publions maintenant la série "Images de...", dont les deux derniers livres sont bilingues... Nous ne réalisons pas toujours tous les projets, mais ils sont tous étudiés » L'ECPAD produit également livres, expositions et films à destination des armées qui en

font la demande. « Tous ces départements et bureaux au service du patrimoine militaire démontrent une ouverture de la Défense vers le public, une volonté scientifique de s'associer aux universitaires et chercheurs, remarque Éric Deroo, réalisateur de films et documentaires historiques, auteur, historien, chercheur en anthropologie au CNRS et qui travaille régulièrement avec ces différents acteurs du patrimoine militaire. Face à un nombre croissant de demandes des particuliers comme des professionnels, et à un intérêt retrouvé pour ces archives, documents ou images, qui sont les témoins vivants de notre histoire, chacune de ces entités, en collaboration avec les autres, a su s'adapter et faire évoluer son image. Ce patrimoine contribue à la légitimité de la Défense. Il est essentiel qu'il soit mis en valeur, à travers toutes les publications, documentaires, expositions, films, commémorations, musées, etc. ! »

Domitille Bertrand

CONCOURS

GENDARMERIE NATIONALE

EN 2012 ET 2013

- recrutements "sous-officiers"
- recrutements "officiers"
- diplôme de l'enseignement militaire supérieur
- École de guerre

suivez nos préparations adaptées à chacun de vous...

Formule classique ou e-learning au choix

Renseignez-vous

www.revue-d-etudes.fr
Tél. : 01 57 14 05 70

et www.demos-eprepa.fr
pour les recrutements sous-officiers



20 rue de l'Arcade 75008 Paris
contact@revue-d-etudes.fr



Vous souhaitez vous présenter aux épreuves de sélection professionnelle

DES MAJORS DANS LES TROIS ARMÉES ?

Mettez toutes les chances de votre côté et inscrivez-vous à notre préparation adaptée à chacun de vous.

Formule classique ou e-learning au choix

www.revue-d-etudes.fr
Tél. 01 57 14 05 70

Faites confiance à la Revue d'Etudes qui organise ces préparations à distance depuis 100 ans !



20 rue de l'Arcade 75008 Paris
contact@revue-d-etudes.fr



RESTEZ CONNECTÉS

WWW.DEFENSE.GOUV.FR

Calameo
YouTube

[HTTP://TINYURL.COM/BTRXL3R](http://tinyurl.com/BTRXL3R)

[HTTP://TINYURL.COM/DYLUQN4](http://tinyurl.com/DYLUQN4)

[HTTP://TINYURL.COM/D8AWHCQ](http://tinyurl.com/D8AWHCQ)

[HTTP://TINYURL.COM/C4859GW](http://tinyurl.com/C4859GW)

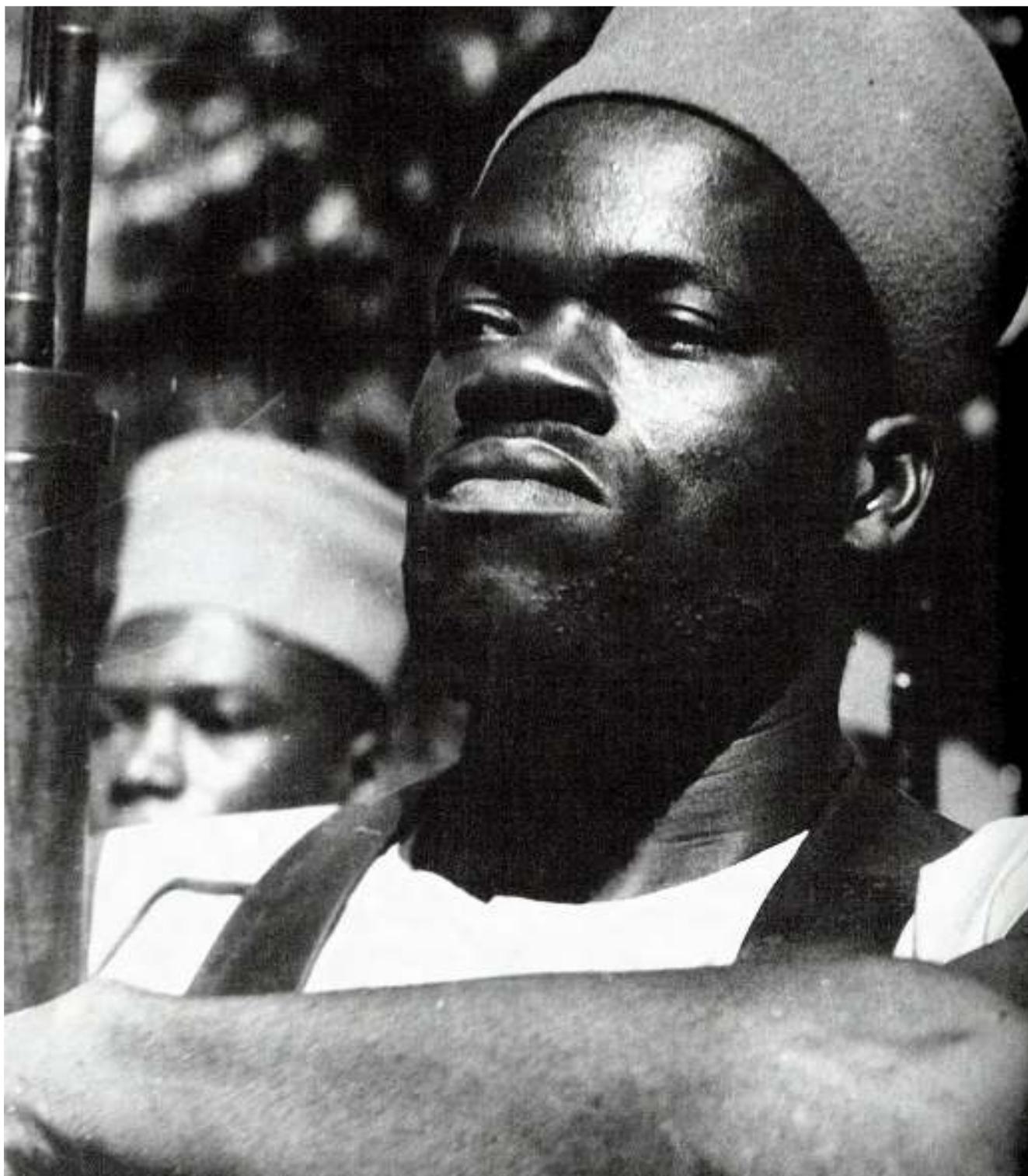
Dailymotion
Twitter
facebook

ARMÉES D'AUJOURD'HUI ACTUALITÉ

LE JOURNAL DE LA DÉFENSE

ARTAGER VISIONNER





Dakar, 1940 : un soldat du 7^e régiment de tirailleurs sénégalais (RTS)

Recrutés entre 1857 et 1960 dans les colonies d'Afrique subsaharienne, les tirailleurs sénégalais sont de tous les combats. Au cours de la Grande Guerre, ils sont en première ligne avec les poilus, mais ils s'illustrent surtout lors de la Seconde Guerre mondiale. Entre 1939 et 1945, ils sont plusieurs centaines de milliers à revêtir l'uniforme pour défendre la France. Au printemps 1940, ils opposent une résistance acharnée aux Allemands, puis se distinguent en Libye et lors du débarquement de Provence.

Lire à ce sujet : *Les Tirailleurs sénégalais. Les soldats noirs entre légendes et réalités, 1939-1945*, de Julien Fargettas, éd. Taillandier, 2012.

CHECOM

Les tirailleurs sénégalais

héros dans la tourmente

En mai-juin 1940, ces combattants recrutés dans les colonies d'Afrique occidentale et équatoriale françaises font face à l'offensive allemande sur tous les fronts. Ils constituent des troupes de choc et leur bravoure, propre aux troupes coloniales, est mise à l'honneur...

Popularisés avant la Première Guerre mondiale dans un livre au titre emblématique, *La Force noire* (1910) écrit par le lieutenant-colonel Mangin, les tirailleurs sénégalais – appellation générique pour désigner les combattants recrutés dans les colonies d'Afrique occidentale et équatoriale françaises (AOF, AEF) – s'illustrent pendant la Grande Guerre. Tout naturellement, dans une France affaiblie par cette saignée démographique, l'idée de s'appuyer sur les ressources humaines tirées de l'Empire devient un enjeu majeur. Aussi, les autorités militaires françaises voient-elles dans les bataillons qu'on pourrait lever dans ces pays d'Afrique un moyen de limiter le déséquilibre des forces en présence qui favorise une Allemagne plus peuplée. L'entre-deux-guerres et les années 1930 mettent donc à l'honneur la figure du tirailleur, parfois de façon caricaturale, mais toujours positive car associée à la grandeur de l'Empire. De façon concrète, on cherche à assurer une base de recrutement stable grâce à une propagande active suivie de réformes notables : en 1938, les tirailleurs et leur famille sont exemptés d'impôts le temps de leur service, tandis que le décret du 14 mai 1939 les sort du statut indigène et leur accorde l'égalité dans les domaines pénal, civil et commercial.

Ces efforts portent leurs fruits si l'on considère qu'à la déclaration de guerre, les colonies d'AOF et AEF fournissent près de 130 000 hommes jusqu'à l'effondrement du printemps 1940. Paradoxalement, le niveau d'ambition affiché se heurte aux capacités à transporter, équiper, encadrer et entraîner ces hommes. Certains tirailleurs n'ont jamais vu d'avions ou de blindés, d'autres n'ont jamais tiré au fusil... Pourtant, intégrés dans les huit divisions d'infanterie coloniale (DIC), les tirailleurs prennent toute leur place dans



BRUNO BIASUTTO/DICOD

Guillaume Lasconjarias
chercheur à l'Institut de recherche
stratégique de l'École militaire (Irsem)

la campagne de 1940. Chacune de ces divisions – à l'exception de la 3^e DIC – intègre un fort pourcentage d'Africains dans les régiments de tirailleurs sénégalais (RTS) et dans les régiments d'infanterie coloniale mixte sénégalais (RICMS). Considérées par le commandement comme des troupes de choc, ces divisions font face à l'offensive de mai et juin 1940. Sur tous les fronts, la bravoure des tirailleurs est mise à l'honneur comme l'esprit de sacrifice propre aux troupes coloniales. Les régiments de tirailleurs, quand ils sont bien encadrés et commandés, résistent pied à pied et « font Bazeilles »*. Ces actes héroïques expliquent les lourdes pertes subies : le 1/24^e RTS voit la moitié de ses effectifs disparaître en une journée de combat autour d'Aubigny, dans la Somme, le 25^e RTS perd plus de 60 % de ses tirailleurs, essentiellement dans la région lyonnaise. Sur près de 40 000 coloniaux engagés, peut-être 17 000 sont tués ou portés disparus.

Un printemps sanglant

Cette résistance acharnée entraîne de furieuses représailles de la part des soldats allemands. Prisonniers d'une vision raciste du monde et habités par une peur liée à des ressentiments hérités de la Grande Guerre, certaines unités allemandes – régulières comme le régiment *Grossdeutschland*, ou de SS comme la division *Totenkopf* – achèvent les tirailleurs blessés ou massacrent ceux qui se sont rendus, parfois avec leurs officiers. Le capitaine N'Tchoréré, un officier originaire du Gabon qui commande la 7^e compagnie du 53^e RICMS, est exécuté avec ses soldats le 7 juin 1940 à Airaines (Somme). À Erquinvillers (Oise), une cinquantaine de défenseurs des 16^e et 24^e RTS sont fusillés sur place les 9 et 10 juin 1940. Au nord de Lyon, à Montluzin et Chasselay, 200 tirailleurs du 25^e RTS sont abattus. Chantés par Senghor, ces « dogues noirs » suivent leurs cadres dans les drames de l'honneur de ce printemps sanglant. Vaincus en 1940, ces unités, partageant le même élan et les mêmes valeurs, seront parmi les premières de la France libre, s'illustreront de Bir Hakeim à l'île d'Elbe, et de la Provence aux Vosges. ■

* Combat livré en 1870 près de Sedan par les troupes de marine jusqu'à épuisement des munitions.

REPLACER L'ARMÉE DANS LA NATION

La « grande muette » est-elle condamnée à devenir tout à fait silencieuse ? Pour le chef d'escadron Hugues Esquerre, saint-cyrien de la promotion « Comman-

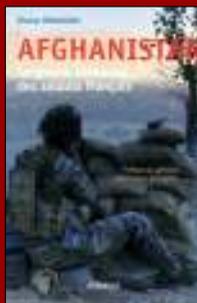
dant Morin, 1994-1997 », la perte de visibilité de l'armée dans l'espace public n'est pas une fatalité et le lien entre les Français et leurs soldats demeure plus que jamais l'un des ciments de la cohésion nationale. À partir de quelques propositions concrètes, l'auteur passe

au crible les dynamismes qui permettraient à l'armée de la nation de redevenir, malgré sa constante professionnalisation, l'armée dans la nation.

Hugues Esquerre, éd. Economica, 109 p., 14 €



AFGHANISTAN, La guerre inconnue des soldats français



Depuis 2001, plusieurs dizaines de milliers de soldats français ont combattu en Afghanistan. Qui sont ces hommes ? Quelles sont leurs missions ? Comment s'organise leur quotidien ? Le reporter Nicolas Mingasson a partagé pendant un an la vie d'une unité engagée en Afghanistan : la 2^e compagnie du 21^e régiment d'infanterie de marine. De leur départ de Fréjus à leur déploiement dans la vallée de la Kapisa, l'une des plus dangereuses d'Afghanistan, ce livre restitue les motivations, les peurs et l'indéfectible fraternité

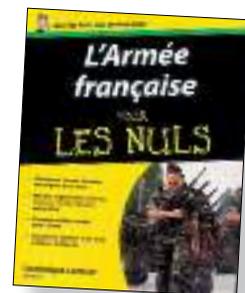
d'armes de quelques-uns de ces soldats.

Nicolas Mingasson, éd. Acropole, 189 p., 21 €

L'ARMÉE FRANÇAISE POUR LES NULS

La collection « Pour les Nuls » a construit son succès sur un pari : délivrer sur un thème précis une information à la fois exhaustive et accessible. *L'Armée française pour les Nuls*, récemment parue, ne déroge donc pas à la règle : en un peu plus de 400 pages, le lecteur néophyte découvrira l'histoire de l'armée, son organisation, ses missions, ses écoles, ses légendes. Une petite encyclopédie destinée à tous ceux qui souhaitent disposer d'une synthèse claire et informée sur l'armée française.

Dominique Lormier, First-Editions, 432 p., 23,95 €



PRÉPARER L'AVENIR Nouvelle philosophie du décideur

Normalien, agrégé de philosophie, Henri Hude a été professeur à l'université de Latran et directeur du collège Stanislas à Paris. Premier volume d'une trilogie à paraître, sa *Nouvelle philosophie du décideur* est issue d'un cours de philosophie politique récemment donné aux élèves-officiers de Saint-Cyr. Selon l'auteur, les crises culturelles et politiques que traversent aujourd'hui les pays occidentaux sont le signe d'une transition profonde comparable en tous points aux révolutions idéologiques qui ont jalonné l'histoire de l'Occident. Henri Hude diagnostique la mort annoncée d'une société valorisant l'individu aux dépens du citoyen. Il invite son lecteur à méditer notre héritage – la pensée antique, le christianisme, la philosophie des Lumières – pour penser et agir dans un monde capable de refonder la légitimité du pouvoir politique et de dépasser tout ce qui reconduit la société civilisée à l'état de nature. Un ouvrage dédié aux futurs cadres de l'armée et à tous les décideurs conscients de leur rôle politique.

Henri Hude, éd. Economica, 144 p., 18 €



GÉOPOLITIQUE DE LA FRANCE Plaidoyer pour la puissance

La France est-elle la cinquième puissance mondiale, un « cher et vieux pays » déclinant, un acteur majeur en Europe et en Méditerranée ? Ou tout cela à la fois ? Professeur agrégé d'histoire, fondateur de la collection Major aux Presses universitaires de France et créateur du Festival de géopolitique de Grenoble, Pascal Gauchon s'interroge sur ce que peut être aujourd'hui la stratégie internationale d'une « grande puissance moyenne ». Il analyse les paradoxes d'un pays à la fois ouvert au monde et inquiet face à la mondialisation, moderne et passéiste, souvent efficace et parfois paralysé. Et il en tire une conclusion sans doute iconoclaste pour certains : compte tenu de son histoire et de ses atouts, il est légitime que la France aspire à la puissance.

Pascal Gauchon, coll. Major, PUF, 192 p., 25 €

